



budget

**SERVICE PUBLIC
ET INVESTISSEMENTS
POUR L'AVENIR**



forum

**LES RENCONTRES
DE L'EMPLOI LE 7
MARS À CAPELLIA**

**Kristel + Isla au
JAM : un plateau
féminin pop**

La Chapelle-sur-Erdre

le magazine | N° 132 – FÉVRIER-MARS 2019



animation

Les seniors au coeur de la vie chapelaine



éditorial

En 2019, garder le sens de l'action collective

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une bonne année 2019, pour vous et vos proches. L'année a commencé dans un climat social tendu, qui a incité le Président de la République à lancer un Grand Débat National. L'Élysée s'est alors souvenue de l'existence des Maires pour leur demander d'organiser ce débat. À La Chapelle-sur-Erdre, nous avons fait le choix de répondre favorablement à cette demande, car nous sommes attachés au dialogue citoyen. Un cahier de doléances est présent en Mairie jusqu'à la fin du mois de février et une soirée débat sera organisée en mars. En espérant que, cette fois, le Président répondra à la souffrance que nombre de concitoyens vivent dans leur quotidien.

En 2019, je souhaite que nous continuions à jouer collectif. Partenaire indispensable de l'action locale, le monde associatif verra son enveloppe de subventions augmenter de 7%. Dans le domaine de la solidarité, le Restaurant social de la Maison de la Solidarité - Robert Chiron sera reconstruit, un Village solidaire créé à Mazaire et pour des Rencontres de l'emploi organisées en mars. De plus, la Ville poursuivra la politique d'insertion en permettant à dix personnes de bénéficier des dispositifs d'accès à l'emploi.

En attendant la livraison du CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive), le travail sera lancé pour rénover d'autres complexes sportifs : Bourguoin Decombe et la Coutancière. Pour la culture, les salles de l'Hopital et Jacques Demy feront peau neuve, afin de construire un lieu référent autour du spectacle vivant. Le site de l'Hopital accueillera de même, au printemps 2019, la manifestation West'Erdre. Par ailleurs, nous terminerons la rénovation de la salle Édith Piaf à l'espace culturel Capellia. Enfin, les études vont être lancées pour la construction d'un équipement polyvalent aux Perrières.

Nous jouerons aussi collectif pour améliorer la vie des personnes âgées. Parallèlement au Grand débat métropolitain sur le vieillissement, le budget sera augmenté pour accompagner les actions auprès des seniors. Par ailleurs, le travail se poursuit pour la construction d'une résidence seniors dans notre centre-ville.

Pour l'enfance et la jeunesse, nous allons créer en 2019 un lieu d'accueil enfants-parents permettant un meilleur accompagnement de la parentalité. Les crèches

associatives seront soutenues pour répondre à la hausse d'activités. Dans les écoles, nous lancerons deux études pour requalifier les écoles Blanchetière et Beausoleil avec le double objectif d'anticiper les évolutions d'effectifs et d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement.

Nous jouerons aussi collectif pour le Plan handicap qui poursuivra son déploiement en 2019. Le Cécifoot sera développé, en collaboration avec nos amis Palestiniens. Une nouvelle édition de la manifestation Handi'Chap sera organisée au printemps par l'Office du Mouvement Sportif et l'Office Municipal de la Culture et des Relations Internationales.

L'action collective s'incarnera aussi dans la réponse à la transition énergétique et à la préservation de l'environnement. Cette année, une commission sur la bio diversité sera installée. Par ailleurs, le dispositif Terra Ter permettra de collecter des déchets verts et des bio-déchets sur notre territoire afin de les transformer en compost pour les agriculteurs chapelains.

Nous terminerons les travaux liés à l'aménagement foncier et commencerons la réhabilitation de la maison de la Noue Verrière pour loger de jeunes agriculteurs. Nous mettrons à disposition de l'association Transi'Store un local afin de contribuer à la réalisation d'une ressourcerie.

Pour réduire la consommation d'énergie, nous lancerons la réalisation d'un réseau de chaleur sur le site de Mazaire qui équipera les équipements publics municipaux ainsi que le collège du Grand Beaugard. Avec Nantes Métropole, nous proposerons des alternatives à la voiture avec des liaisons douces : La Brosse-Mouline et La Brosse-l'Epau cette année, La Cogne-René Cassin et Babinière-Haute Gournière en 2020.

Notre nouveau Plan Local d'Urbanisme métropolitain sera voté en avril. Il nous permettra de produire suffisamment de logements pour répondre aux différents besoins et maîtriser les prix. Il permettra, de même, d'assurer la diversité et la mixité sociale et maintenir l'identité de notre commune, de nos villages et de nos quartiers.

Je souhaite que cette dynamique chapelaine profite à tous. Comptez sur moi et mon équipe pour agir en ce sens. Bonne année 2019.

Fabrice ROUSSEL
Maire de La Chapelle-sur-Erdre
1^{er} Vice-Président de Nantes Métropole

Editorial facile à lire



Bonne année 2019 pour vous et vos proches. Le Président de la République organise un Grand Débat National.

Pour cela, la Ville fera une réunion.

En 2019, la Mairie a beaucoup de projets.

Il y aura un nouveau Restaurant social, un nouveau Village solidaire.

Une journée pour ceux qui cherchent du travail sera organisée le 7 mars à Capellia.

10 personnes qui n'avaient pas d'emploi vont travailler pour la Ville.

La Mairie va donner plus l'argent aux associations pour les aider.

Des travaux seront faits dans des équipements sportifs et culturels.

Pour les personnes âgées, il y aura encore plus d'activités et d'aides.

La Mairie travaille aussi sur un nouvel immeuble en centre-ville pour les aînés.

Un nouveau lieu de rencontre pour les parents et les enfants va être construit.

Des travaux sont prévus dans les écoles Blanchetière et Beausoleil.

Il y aura une nouvelle édition de Handi Chap en mai.

Les personnes malvoyantes pourront faire du football.

Des chemins pour faire du vélos vont être créés.

La Mairie souhaite aussi poursuivre le développement de l'agriculture.

Les élus vont voter un plan pour améliorer le logement et préserver la nature.

Bonne année à toutes et à tous.

Fabrice ROUSSEL



24

26

- 4 BUDGET**
Des investissements pour l'avenir
- 6 GRANDIR À LA CHAPELLE**
Un programme pour le bien-être des enfants
- 8 TERRA TER**
Un projet de gestion des biodéchets
- 10 SOLIDARITÉ**
Un forum pour l'emploi le 7 mars
- 12 DOSSIER**
Une politique adaptée en faveur des seniors
- 14 DÉMOCRATIE LOCALE**
Répondez à l'appel à projets citoyens
- 17 ASSOCIATIONS**
Toute l'actualité des associations
- 22 TRIBUNES**
Expressions politiques
- 24 PORTRAIT**
Jean-Luc Annaix, fondateur du Théâtre Nuit
- 26 DÉCOUVERTE**
4 talents scientifiques chapelains récompensés
- 28 JAM**
Deux concerts pop : Kristel + Isla
- 30 AGENDA**
Toute l'actualité du 7 février au 6 avril

finances

Budget 2019 : service public et projets d'avenir

Le budget 2019 a été élaboré autour de deux ambitions majeures pour La Chapelle-sur-Erdre : l'exigence d'un haut niveau de service public pour les Chapelains, et la poursuite du travail pour un avenir prônant la sobriété énergétique, la qualité du cadre de vie et la proximité. Ces ambitions, la Ville souhaite les partager avec les Chapelains, car l'avenir ne pourra se dessiner qu'en concertation avec tous. Par ailleurs, pour la neuvième année consécutive, la Ville a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition.



Le futur restaurant de la Maison de la Solidarité - Robert Chiron, sera construit cette année.

Préparer l'avenir, c'est déjà penser à la jeunesse. Alors que les jeunes Chapelains peuvent désormais profiter pleinement du tout neuf Pôle Éducatif Robert Doisneau, le travail se poursuit avec les écoles pour donner aux élèves les conditions optimales d'apprentissage. Ainsi, la Ville va lancer les études sur l'évolution des locaux de Blanchetière et de Beausoleil (56 000 euros). Un lieu d'accueil enfants-parents sera créé sur le site de l'Hopital, pour un coût d'investissement de 135 000 euros. Par ailleurs, un théâtre de verdure sera installé entre le PIJ et le Jam (55 000 euros).

Les seniors sont aussi au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Outre l'engagement de la Ville dans le cadre du 3^e Grand débat métropolitain sur le vieillissement, le budget sera augmenté pour accompagner le succès de certaines actions comme la Fête des retraités ou les vacances seniors. L'action auprès des seniors bénéficiera d'un renforcement des moyens humains dans les services. Par ailleurs, le travail se poursuit pour la construction d'une résidence seniors dans le centre-ville de La Chapelle-sur-Erdre.

Personnel renforcé au CCAS

L'action sociale sera un pilier de l'action municipale. En ce sens, le personnel du Centre Communal d'Action Sociale sera renforcé pour toujours mieux répondre aux préoccupations des Chapelains. De même, l'année 2019 verra la construction de deux grands projets, le nouveau Restaurant solidaire en centre-ville (650 000 euros) et le Village solidaire sur le site de Mazaire (400

000 euros). L'animation de La Chapelle-sur-Erdre est un élément fondamental du lien social et du bien vivre ensemble. La qualité du tissu associatif chapelain est une chance pour la commune et la Ville souhaite lui permettre de continuer à s'épanouir en lui mettant à disposition des infrastructures de qualité. Ainsi, les études de programmation du stade Bourgoin Decombe vont être lancées (45 000 euros) ainsi que celles de l'évolution du complexe de la Coutancière (25 000 euros). Les travaux de l'Hopital et de Jacques Demy, entamés en 2018 vont se poursuivre, au bénéfice des associations de théâtre, afin de construire un lieu référent autour des arts de la marionnette et du spectacle vivant (166 000 euros). A Capelia, ce sera la fin des travaux de la salle Piaf (287 000 euros). Enfin, les études de programmation vont être lancées pour la construction d'un équipement aux Perrières.



La Ville lancera le projet de Réseau de chaleur technique sur le secteur de Mazaire. Un projet pour limiter l'utilisation des énergies fossiles.

Construire une ville à la sobriété énergétique est une priorité pour préparer l'avenir. Déjà fortement engagée dans cette démarche, la Ville intensifiera ses investissements en la matière, avec la mise en place d'un Réseau de Chaleur Technique (50 000 euros consacrés à l'étude), sur le site de Mazaire/Beaugard.

Développement de l'agriculture

Le cadre de vie des Chapelains et le développement des activités agricoles seront aussi à l'honneur. La Ville procédera notamment à la 3^e phase du travail d'aménagement foncier (237 000 euros). Pour les services municipaux, les travaux d'extension des locaux du Centre Technique Municipal seront lancés (190 000 euros).

La Chapelle-sur-Erdre pourra compter sur l'activité de Nantes Métropole pour atteindre ses objectifs. Avant d'accueillir la nouvelle déchetterie sur l'actuel site (les travaux débuteront début 2020), le projet Terra Ter sera mis en place (114 000 euros) dès l'an prochain. Ce projet propose une valorisation des déchets de différents organismes de La Chapelle-sur-Erdre pour ensuite enrichir les terres des agriculteurs chapelains.

Pour la voirie, 2019 verra la fin de l'opération d'aménagements en faveur d'une ville apaisée, dans le quartier de Gesvrine. À hauteur de la Haute Gournière, un rond-point sera implanté (459 000 euros) pour desservir le futur lotissement de la Haute Gournière et d'accéder aux différents équipements sportifs et nautiques de la rue de la Jonelière.

Chiffres clés

9 pour la neuvième année consécutive, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre n'a pas changé les taux d'impôts locaux.

3,4 millions d'euros, c'est le montant des investissements proposés dans le budget 2019 pour aménager la Ville.

Le budget en bref



135 000€ seront consacrés à la création d'un lieu d'accueil enfants-parents.



Deux grands projets marqueront l'année 2019 : le Restaurant solidaire en centre-ville (650 000€) et le Village solidaire sur le site de Mazaire (400 000€).



Le maintien d'infrastructures de qualité sera assuré par des études sur l'évolution du stade Bourgoin Decombe (45 000€) et du complexe de la Coutancière (25 000€).



166 000€ seront investis pour la création d'un lieu référent autour des arts de la marionnette et du spectacle vivant.



Pour accompagner la transition énergétique, un réseau de chaleur sera créé sur le site de Mazaire. 50 000€ seront consacrés à l'étude du projet (lire page 9).

114 000€ seront consacrés à Terra Ter, le projet de gestion et de valorisation des biodéchets.



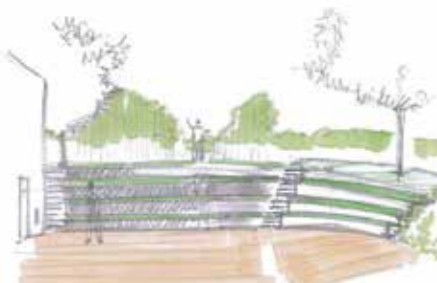
La 3^e et dernière phase du projet d'aménagement foncier sera réalisée pour un montant de 237 000€.



190 000€ seront alloués à l'agrandissement des locaux du Centre Technique Municipal.



Dans le cadre de la Ville apaisée, les aménagements seront finalisés dans le quartier de Gesvrine. Un rond-point desservant le futur lotissement de la Haute Gournière sera réalisé pour 459 000€.



Un théâtre de verdure sera installé entre le Point Information jeunesse et le Jam.

Projet Éducatif Local

Grandir à La Chapelle-sur-Erdre en 2019

L'année 2018 a été riche en réflexions et propositions pour les membres des groupes de travail du Projet Éducatif Local. Ces premières réflexions vont se concrétiser dès février avec des événements en tous genres : conférences, exposition, concert, ciné-débat...



Marie-Noëlle Clément et Mélissa Plaza, deux femmes investies pour le bien-être des enfants et des jeunes.

La conférence « Apprivoiser les écrans et grandir » programmée le 7 février inaugurera une première série d'événements. À l'heure actuelle, les outils numériques prennent de plus en plus de place dans notre quotidien. Portables, tablettes, ordinateurs, autant d'objets qui attirent les enfants dès le plus jeune âge. « Il est important de savoir quelles limites poser sur leur utilisation », constate Nathalie Leblanc, Adjointe à l'Éducation et la Petite Enfance. « Le collectif "3, 6, 9, 12" représenté par Marie-Noëlle Clément proposera une réflexion et des règles simples pour aider les enfants à grandir en maîtrisant l'utilisation des écrans ».

Tendre vers plus d'égalité

Une femme chercheuse, un homme assistant maternel, une femme soudeuse ou bien un homme sage-femme ; tous les métiers sont mixtes ! C'est ce que tentera de démontrer l'exposition qui se déroulera au Point Information Jeunesse du 11 au 22 février (lire p.7). Un concert au Jam viendra compléter cette série le 9 mars. Kristel, un trio familial malgache, fait actuellement figure de nouvelle égérie du rock de Tana. En tant que femme rockeuse et bassiste, la chanteuse contrevient à la tradition malgache et à la place de la femme tout en restant elle-même, sans se laisser influencer (lire p.28). En partenariat avec l'Office du Mouvement Sportif et l'Office Municipal de la Culture et des Relations Internationales, un

ciné-débat sera organisé le 19 mars. La comédie dramatique « Battle of the sexes » - racontant notamment l'affranchissement des joueuses de tennis féminines dans les années 70 - sera suivie d'un débat animé par Mélissa Plaza. Diplômée d'un doctorat en psychologie du sport, cette ancienne internationale de football proposera des sondages en live (à l'aide d'un outil interactif téléchargeable pour la soirée) qui alimenteront les discussions sur la mixité et l'égalité.

Se former pour aider à grandir

Des séances de « Renforcement des Compétences Psychosociales » animées par l'IREPS* ont été mises en place pour les parents. « L'encadrement des enfants est facilité quand les adultes partagent les mêmes valeurs éducatives », souligne Nathalie Leblanc. À raison de six séances de deux heures, une trentaine de parents volontaires participe à des activités portant sur la gestion des émotions et la communication non-violente. En partenariat avec le Planning Familial, des animations en lien avec le livre - comme « La malle aux livres » pour les élèves de Mazaire - seront utilisées pour discuter des relations filles-garçons, en lien avec la formation des agents municipaux.

Pour en savoir + : pel.lachapellesurerdre.fr

*L'Instance Régionale en Éducation et Promotion de la Santé est une association œuvrant dans le champ de la promotion et de l'éducation pour la santé.

jeunesse

En février et mars au PIJ

Espace d'accueil et d'information, le Point Information Jeunesse accueillera plusieurs événements en lien avec l'emploi dans les semaines à venir.

Organisée suite aux réflexions initiées lors du groupe de travail du Projet Éducatif Local sur la thématique de la mixité (lire p. 6), l'exposition « Tous les métiers sont mixtes » se déroulera du 11 au 22 février. À travers une vingtaine d'affiches illustrant des professionnel(le)s, le PIJ et le PEL tenteront de sensibiliser le regard des visiteurs sur la mixité dans le monde du travail et de lutter contre les clichés. Pour les jeunes motivés par le secteur de l'animation, un « zoom BAFA » dispensant des informations pratiques sur le financement et les organismes de formation sera organisé le mercredi 20 février, à 14h.

Préparez-vous !

Deux ateliers destinés à la rédaction de CV seront proposés : "Mon premier CV" le mercredi 27 février, à 18h, pour les 16-20 ans et "Faire son CV en lien avec une offre du forum" le jeudi 28 février, à 18h, pour les 18-30 ans. Sur inscription.

Trouvez votre job pour l'été

En partenariat avec la Mission Locale et la Maison de l'Emploi, la Ville organisera la 17^e



édition de l'Opération Jobs d'été le samedi 2 mars, de 13h30 à 17h. Tout au long de l'après-midi, les visiteurs pourront avoir accès à des offres d'emplois saisonniers dans les secteurs de l'animation, de l'agriculture, de l'hôtellerie, de la restauration et des services. Des simulations d'entretiens seront réalisées par des professionnels. En parallèle, un temps d'information pour les jeunes baby-sitters et les parents à la recherche d'une garde ponctuelle sera mis en place. Cette journée permettra également de consulter des annonces sur Internet, de découvrir des techniques de recherches, des idées de candidatures spontanées, des sites Internet, des aides pour l'emploi européen... Munissez-vous de votre CV !

Renseignements au 02 51 81 87 25 pij@lachapellesurerdre.fr

internet

La Ville lance son application mobile

D'ici la fin du mois, la sphère web chapelaine va s'enorgueillir d'une application mobile qui sera disponible sur téléphones Android et IOS, mais également sur tablettes.



Informative et pratique, cette application sera complémentaire du site Internet qui a été refait en avril 2018. Les utilisateurs pourront s'abonner à différentes thématiques (urgences, actualités, quartiers...) et recevoir des notifications personnalisées en temps réel. Ils pourront consulter les menus des restaurants scolaires et les horaires des transports en commun, trouver des informations sur les associations, les sorties, l'enfance et la jeunesse... En lançant ce nouveau média d'information, la Ville souhaite rendre ses administrés « acteurs » de la vie chapelaine. Avec le formulaire « Signaler », les utilisateurs pourront faire remonter des informations concernant les espaces verts, l'urbanisme ou bien encore les écoles. Partager ses clichés d'événements chapelains ou de balades sera également possible avec le menu « Images et vous ».

La Ville crée du lien

À travers son dispositif baby-sitting, la Ville met gratuitement en relation les familles en recherche d'une garde occasionnelle et les jeunes entre 16 et 25 ans intéressés pour garder des enfants. Par l'intermédiaire d'un formulaire d'inscription, le Point Information Jeunesse recense les baby-sitters et fournit aux parents un listing sur simple demande par mail ou téléphone. Durant l'année, les baby-sitters peuvent bénéficier d'une formation PSC1 (secourisme) gratuite afin de développer leurs compétences propres à l'activité d'un baby-sitter.

Renseignements au 02 51 81 87 25

Des séjours d'été pour découvrir et partager



Les séjours d'été sont l'occasion pour les jeunes de vivre des expériences différentes, de prendre le temps d'assouvir leurs passions et de réaliser d'autres apprentissages loin de l'école. Cet été, la Ville proposera 14 séjours aux vacanciers de 6 à 14 ans. En partant pour Arzon, La Turballe ou bien Fougères, ils pourront découvrir de nouveaux horizons et partager de nouvelles activités comme l'escalade, le land'art, la pêche à pied ou le paddle, tout en apprenant la vie de groupe, le respect des règles et des valeurs communes. Les pré-inscriptions auront lieu du 4 au 27 février. La plaquette des séjours est disponible dans les accueils municipaux et sur le site Internet de la Ville.

Renseignements au 02 51 81 87 25

environnement

Terra Ter, un projet de territoire pour la gestion des biodéchets

Le projet Terra Ter, initié par les SCIC* Nord-Nantes et Compost In Situ, vise à réceptionner et traiter les déchets verts et biodéchets collectés auprès de divers partenaires, avant de les redistribuer à des exploitations agricoles chapelaines. Une implantation est prévue sur la commune.



Depuis le lancement du projet à l'automne 2017, des déchets verts et biodéchets sont récupérés auprès de collectivités locales, d'entreprises, d'établissements scolaires, de restaurants pour être mélangés, broyés puis transférés sur une plate-forme expérimentale à Treillères, avant d'être redistribués aux agriculteurs de La Chapelle-sur-Erdre, membres de l'association La Ferme Chapelaine. « Chaque année, ce sont près de 1 000 tonnes de biodéchets valorisés en un compost de qualité », confie Pascal Retière, responsable de Compost In Situ.

Un nouveau site à l'horizon 2020

Sur le futur site, l'objectif est de valoriser 2 500 tonnes chaque année. Des investissements matériels ont déjà été réalisés. À l'échéance 2024, tous les biodéchets devront faire l'objet d'un tri à la source et d'une valorisation par compostage et/ou méthanisation. Dans la perspective de cette échéance, le projet Terra Ter sera installé sur plusieurs sites de la métropole, dont un à La Chapelle-sur-Erdre. « La plate-forme de réception et de gestion des déchets sera implantée au nord de la commune », explique Jean-Noël Lebosé, Adjoint à l'Agriculture et co-gérant de la SCIC Nord-Nantes. Elle accueillera une aire de chargement/déchargement, des installations de broyage, des locaux de stockage et un lieu d'accueil pour le public ». Le chantier pourrait démarrer au printemps 2019, pour une mise en service de l'équipement à l'automne 2020.

*SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Les partenaires du projet

La SCIC Nord-Nantes, créée en 2013, vise à renforcer les solidarités agricoles en favorisant notamment l'installation de jeunes agriculteurs et participe à l'aménagement du territoire en défrichant des espaces inexploités.

La SCIC Compost In Situ, créée en 2014, développe une activité de compostage de proximité des déchets alimentaires.

L'association La Ferme Chapelaine, créée en 2011, regroupe des agriculteurs chapelains et vise à dynamiser les relations entre ses adhérents, la Ville et les habitants, tout en faisant connaître et reconnaître les fonctions environnementales, économiques et sociales de l'agriculture.

Lancement du nouveau site internet des Espaces Info Énergie

Les Espaces Info Énergie, service public d'information et de conseil sur l'énergie, fournissent une expertise technique, indépendante et gratuite, aux particuliers, pour construire, rénover et réduire les factures d'énergie de leur logement.

Depuis janvier 2019, le nouveau site des Espaces Info Énergie Pays de la Loire www.info-energie-paysdelaloire.fr, permettra de prendre rendez-vous en ligne avec un conseiller, d'accéder aux informations sur la construction ou la rénovation de son logement et de consulter l'agenda des événements (visites de maisons, ateliers, forums...). Avant de vous lancer dans la construction ou la rénovation de votre logement, consultez le nouveau site internet. Les conseillers sont aussi à votre disposition par téléphone 02 40 08 03 30

EDENN

À l'automne dernier, l'appel à projet régional « Biodiversité », visant à financer l'entretien des Marais de la Gandonnière (1.5 ha) pendant trois années (2016 – 2018) s'est achevé. Cette opération, réalisée par le chantier d'insertion locale Solidarité Emploi, a permis de conserver des milieux ouverts par la suppression des repousses de ligneux (saules) et d'accroître la diversité floristique et faunistique par des opérations de débroussaillage annuelles.

Plus d'infos sur Natura 2000 : www.edenn.fr

énergie

Un projet de réseau de chaleur sur le quartier de Mazaire

La Ville prévoit la mise en place d'un réseau de chaleur sur le site de Mazaire en partenariat avec le Conseil départemental et l'ADEME. Ce projet de production d'énergie renouvelable devrait voir le jour fin 2021.

Initié en 2017 dans le cadre du Grand débat sur la transition énergétique, le projet de création d'un réseau de chaleur sera implanté sur le site de Mazaire du fait de sa situation stratégique. « Ce périmètre réduit du quartier de Mazaire accueille pas moins de huit bâtiments publics : deux écoles, un collège, deux salles de sport, le Point Information Jeunesse, le Jam et d'anciens logements destinés à devenir prochainement le Village d'associations solidaires de la Ville », explique Daniel Garnier, 1^{er} Adjoint au développement durable. « Cet emplacement est donc le plus pertinent en termes techniques et financiers ».

La chaufferie bois d'une puissance de 1064kW sera hébergée dans un futur bâtiment de 115m² situé sur un terrain public.



Un projet co-financé par la Ville, le Conseil départemental et l'ADEME.

Mise en service fin 2021

Le montant total de ce projet est estimé à 845 200€ (329 200€ financés par la Ville, 185 600€ par le Conseil départemental et

330 400€ par l'ADEME).

La mise en service du réseau est prévue pour la fin de l'année 2021.

entreprise

Prêtauxria

Cabinet de courtiers en prêts immobiliers et assurances de prêts, Prêtauxria est implanté à La Chapelle-sur-Erdre depuis une dizaine d'années. Rencontre avec Tony Doisneau, Chapelain et courtier indépendant au sein du cabinet.



Tony Doisneau a rejoint l'équipe Prêtauxria en janvier 2018. Le cabinet vient de déménager ses bureaux au 8 rue Olivier de Sesmaisons. Son métier consiste à accompagner les clients tout au

long de leur projet immobilier, qu'il s'agisse de l'achat de leur résidence principale, d'un investissement locatif, d'une renégociation de leur prêt ou de l'assurance de prêt. « Dès le premier rendez-vous, en agence ou au domicile des clients, nous avons pour but de proposer un projet sur mesure.

Une fois la signature du compromis, nous intervenons directement aux sièges des établissements bancaires pour obtenir les meilleures conditions financières. Nous accompagnons les clients au rendez-vous à la banque et à la signature de l'acte authentique chez le notaire. Notre objectif étant la satisfaction client, nous proposons un parrainage. Tout nouveau dossier, envoyé par un de nos clients et qui aboutit à un financement, fera bénéficier au parrain d'un chèque "cado" de 150 euros ».

Tony Doisneau a également rejoint l'association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre pour élargir son réseau et apporter sa contribution à la démarche sociétale et environnementale de l'association. « Nous travaillons en adéquation avec les principes du développement durable. Les dépôts des dossiers à la banque se font par voies électroniques, via des logiciels spécifiques dédiés au courtage ».

Chapelain depuis 5 ans, Tony Doisneau est membre actif du TEC (Tennis Erdre Chapelain) et il pratique également le ballon rond le dimanche matin avec ses comparses de l'ACC Foot.

Tony Doisneau / t.doisneau@pretauxria.fr / 07 83 37 07 44
Prêtauxria - 8 rue Olivier de Sesmaisons - pretauxria.fr



AGENDA 21

événement

Les Rencontres de l'emploi 2019

Riches des trois expériences passées dans l'organisation « des Rencontres de l'emploi » de La Chapelle-sur-Erdre, les partenaires historiques de la Ville (Maison de l'emploi (MDE), Pôle emploi, Mission Locale, l'Unité emploi du Département et ECE - l'association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre), réitèrent leur collaboration pour l'édition 2019, jeudi 7 mars, de 13h30 à 17h, à l'espace culturel Capellia.

Un peu plus de 600 personnes s'étaient rendues à l'espace culturel Capellia pour l'édition 2017. « Cette année, 6 pôles d'activité seront représentés : les services à la personne, la propreté, l'intérim, la relation client à distance, le transport-logistique et un pôle multi-secteurs », précise Dominique Le Berre, Adjointe à l'Action Sociale. « Nous avons décidé de cibler les choix des pôles d'activité en fonction des besoins et des recherches des demandeurs d'emploi », ajoute Dominique Le Berre. Dans ce cadre, différents secteurs seront proposés : sécurité, administratif, médico-social, bâtiment second œuvre, fibre optique, commerce grande distribution, manœuvre.

« Ce partenariat offre de réelles opportunités aux publics en recherche d'emploi et contribue également à une meilleure connaissance de nos actions et d'initiatives communes mises en place tout au long de l'année », précise Véronique Hurtaud, responsable du site Nantes Nord de la Maison de l'emploi.

« D'autres structures nous soutiennent sur l'animation du forum, une classe de 1^{ère} Accueil du lycée Bougainville, Cap Emploi - pour les publics en situation de handicap - les missions " Mobilité géographique " et " Agir contre les discriminations à l'emploi " de Nantes Métropole et Cadr'action », ajoute Dominique Le Berre.



En amont de ce forum, le PIJ de La Chapelle-sur-Erdre organise un atelier « Faire son CV en lien avec une offre du forum » le jeudi 28 février à 18h (renseignements et inscriptions au 02 51 81 87 25). D'autres ateliers seront également proposés à la Maison de l'emploi et au Pôle emploi Nantes Nord.

En savoir plus sur le forum

- 30 exposants
- 2 conférences « Être recruté autrement » 14h et 15h
- Simulations d'entretien toutes les 15 minutes de 13h45 à 16h – Inscriptions préalable au 02 40 59 98 43 – MDE
- Un pôle « formation - orientation », informer le public sur la formation continue en lien avec les secteurs d'activité présents

Plan Grand Froid

Le grand froid, le vent glacé, la neige sont des risques météorologiques à ne pas négliger. Ils peuvent être dommageables pour la santé, surtout pour les personnes fragiles ou souffrant de certaines pathologies. Il faut donc redoubler de vigilance en se protégeant et en veillant sur les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, personnes précaires ou sans domicile). Le Pôle Solidarités – CCAS met en place un registre pour les personnes vulnérables. En cas d'urgence, un agent du CCAS prend contact avec les personnes inscrites sur le registre ou se déplace à domicile.

Renseignements et inscriptions sur le registre au Pôle Solidarités – CCAS : 02 51 81 87 20
12 rue François Clouet

permanences

ADIL

Depuis le 24 janvier 2019, la permanence de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) ne se tient plus à Gesvrine. Désormais l'ADIL tient deux permanences par mois :

- le 2^e mardi du mois au 11 rue François Clouet de 14h à 16h,
- le 4^e jeudi du mois au Pôle Solidarités-CCAS, de 9h à 10h30.

Bailleurs sociaux

Les permanences des bailleurs sociaux auront lieu au 11 rue François Clouet :

- Harmonie Habitat, le mardi de 9h30 à 10h30
- Atlantique Habitations, le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h
- Groupe Gambetta, les 20 février et 20 mars de 14h à 16h.

témoignage

Un accompagnement vers l'emploi

Depuis 2010, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre est engagée dans le recrutement de contrats d'insertion et d'accompagnement de personnes, dans le but de leur faciliter un retour vers l'emploi. Kaïla Ramdhani, 26 ans, remplaçante au Service restauration scolaire a bénéficié de ce dispositif.



Après plusieurs mois sans emploi, Kaïla a poussé les portes de la Mission Locale à Nantes, elle souhaitait être aidée dans sa démarche de retour dans la vie active. Après des études de coiffure et plusieurs contrats dans la vente, elle a voulu se réorienter vers la restauration. « J'aimais cuisiner chez moi, je ressentais un réel intérêt pour la cuisine », précise Kaïla. J'ai passé un entretien à la mairie pour un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, j'ai été prise pour un an, de septembre 2015 à août 2016, comme aide de cuisine en collectivité ». Pendant cette année, Isabelle, chargée de mission emploi-insertion, a accompagné Kaïla sur différents aspects professionnels comme les formations et sur certaines démarches, accès au logement, permis de conduire, en lien avec les services concernés et avec le soutien de la Mission Locale. « J'ai appris les notions culinaires et d'hygiène alimentaire obligatoires dans le métier. Ce qui m'a motivée c'est également de travailler avec des produits frais et avec une équipe agréable », poursuit Kaïla. « J'ai ensuite repris mes études, avec le soutien de mon maître d'apprentissage - un CAP en alternance à la cuisine centrale-. J'ai obtenu mon diplôme et depuis je travaille comme remplaçante au Service restauration scolaire de la Ville. Ce parcours a parfois été compliqué et a nécessité des concessions, mais je ne regrette rien, j'ai appris un métier qui me plaît ».

Nouvelle réglementation

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'État a transformé les CUIE-CAE en PEC avec une aide financière diminuée et une obligation de formation par l'employeur. « La Ville est engagée dans une démarche d'insertion professionnelle à travers des contrats d'apprentissage et des Parcours Emploi Compétences (PEC), précise Dominique Le Berre, Adjointe à l'Action Sociale. Nous avons toujours été engagés dans une démarche de formation et d'accompagnement avant même cette nouvelle loi. En 2017, deux personnes ont été recrutées en CDI à l'issue de ces contrats ».

accompagnement



Être aidant au quotidien

Le 26 février prochain, le Café-Paranthèse va fêter ses 5 ans. Cinq années de soutien, d'aide, de conseils et d'écoute.

Le café-paranthèse est un espace de rencontre, d'échange pour les aidants et leur proche malade. L'aidant joue un rôle crucial dans le maintien à domicile, il assume un rôle pour lequel il n'est pas préparé, il a besoin de s'exprimer et d'être entendu.

Deux fois par mois, des séances sont proposées sous forme d'ateliers ou d'échange, c'est un moment convivial.

« Je ne pourrais pas vivre sans ce temps pour moi »

Marie-Annick, aidante depuis 12 ans

Mon mari est malade depuis 12 ans. J'ai commencé les groupes de paroles à l'hôpital Bellier à Nantes, je continue toujours ces échanges. Je vais également au café-paranthèse depuis sa création. Je sors quand mon mari dort, pour l'instant je n'ai pas besoin d'aide à domicile, il va également deux fois par semaine en accueil de jour à l'EHPAD du Ploreau. Je ne pourrais pas m'en sortir si je n'avais pas ce soutien. Je me sens bien quand j'y vais, on peut parler de la maladie, personne ne nous juge. C'est un temps pour moi que j'apprécie énormément, nous ne sommes pas obligés de parler, on peut simplement écouter les autres. On nous aide à préparer l'avenir, à nous projeter dans le temps. J'ai appris à vivre et évoluer avec la maladie. Quand je rentre chez moi après le café-paranthèse, je m'occupe de mon mari, généralement on part en balade, je me sens plus apaisée, plus patiente pour prendre soin de lui. Si j'avais un conseil à donner aux personnes hésitantes, je leur dirais de venir pour simplement écouter l'expérience des autres, il n'y a pas d'obligation de parler. On se donne des conseils entre aidants, ça nous libère.

Agenda

Mardi 26 février, à la Cabane à Jeux : Le café-paranthèse fête ses 5 ans !
Porte ouverte à toutes et tous, anciens participants, nouveaux désireux de découvrir...

Mardi 19 mars, à la Cabane à Jeux : Où chercher de l'aide ? Qui fait quoi ?
Des professionnelles du Pôle Solidarités-CCAS et du CLIC échangeront avec vous

Vendredi 29 mars, à la Cabane à Jeux : Atelier alimentation et bien vieillir
Quelques points essentiels à surveiller avec Mme Tardivel
Rens. 02 51 81 87 20

seniors

Préparer l'avenir avec les seniors

La Ville de La Chapelle-sur-Erdre développe une politique adaptée en faveur des seniors. Habitat, maintien à domicile, lutte contre l'isolement, de nombreux dispositifs existent. Le Pôle Solidarités-CCAS oriente les seniors et leurs familles. Un travail qui va s'intensifier avec le temps et l'évolution démographique: un chapelain sur quatre a aujourd'hui plus de 60 ans.

Faciliter le parcours résidentiel

Le développement des logements bleus

La Ville de La Chapelle-sur-Erdre et les bailleurs sociaux mettent à disposition des personnes âgées à revenus modestes des logements adaptés au vieillissement et à la perte d'autonomie : les logements bleus.

Pour faciliter le quotidien de ses occupants, le confort et la sécurité sont améliorés grâce à des aménagements, des équipements et des services spécifiques. Parallèlement, ces habitations offrent aux locataires âgés : une proximité des transports en commun, des commerces, des lieux de rencontre et de loisirs, des aménagements spécifiques, comme des volets roulants électriques, des interrupteurs et prises à hauteur, une douche, des barres d'appui et un sol antidérapant dans la salle de bains. À La Chapelle-sur-Erdre, quatre nouveaux logements bleus viennent d'être livrés par le bailleur social CDC Habitat (ex SAMO) près de la rue de la Gare, dans une résidence comptant 14 logements sociaux. Parallèlement, un projet de résidence seniors est à l'étude en centre-ville.

Logements vacants

Trois logements sont également disponibles au domicile services de L'Orée du Plessis. Il s'agit d'appartements non meublés et adaptés avec des loyers abordables, une redevance services est demandée afin de bénéficier d'un espace commun et de services (animations, restauration, permanence téléphonique de nuit, aide administrative, soutien matériel, moral et relationnel...). Renseignements : 02 40 72 49 12 - mr.oreduplessis@gmail.com



Un chapelain sur 4 a plus de 60 ans. Une évolution démographique que La Chapelle-sur-Erdre et Nantes Métropole veulent accompagner et adaptant la ville, notamment s'agissant des logements

La Chapelle-sur-Erdre compte près de 4500 habitants de plus de 60 ans, soit 1 Chapelain sur 4. Cette part a augmenté de 27% en cinq ans (2010-2015), alors que la population chapelaine dans son ensemble a augmenté de 11%. Consciente de ces évolutions démographiques et des modifications sociales qu'elles engendrent, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre s'est engagée à développer une politique adaptée en faveur des seniors. « Cette démarche s'articule autour de différentes actions qui permettent de développer des services pour les seniors actifs. De nombreux

dispositifs d'accompagnement et d'aide à la personne pour les plus âgés d'entre nous ont ainsi été développés », explique Viviane Guével, Adjointe aux Seniors et aux Personnes Âgées. Si des solutions existent, l'élue insiste sur la nécessité d'anticiper l'avenir pour choisir un futur adapté à ses attentes. « La notion d'anticipation peut paraître inutile pour les seniors actifs, les jeunes retraités, mais le simple fait d'aménager son logement en amont évite d'avoir à prendre une décision dans l'urgence en cas de perte d'autonomie soudaine, de maladie... Les seniors et

leurs familles peuvent se rapprocher du Pôle Solidarités-CCAS pour connaître les différentes formes d'habitat : l'appartement en centre-ville proche des services et des commodités, la résidence autonomie, la maison familiale partagée. L'essentiel étant d'avoir le choix ». Les équipes du Pôle Solidarités-CCAS accueillent, orientent et accompagnent les personnes. Selon leurs problématiques et leurs besoins elles seront prises en charge par le Pôle Solidarités-CCAS ou par le CLIC*, structure co-gérée avec le CCAS d'Orvault. « Chaque demande est étudiée pour rece-

Favoriser la mobilité

Faites appel à l'Auto-solaire

Le projet Auto-solaire est né de la collaboration entre la Ville et la Maison Pour Tous en 2016. L'Auto-solaire fonctionne sur un principe d'entraide et de solidarité au bénéfice des personnes dépourvues de moyens de transport et habitant la commune. Les déplacements peuvent concerner des rendez-vous médicaux (non pris en charge par l'assurance maladie), des rendez-vous administratifs, des visites familiales, des loisirs... La Maison Pour Tous fait le relais entre les conducteurs et les personnes à véhiculer. Les déplacements doivent être réservés au moins deux jours à l'avance et s'effectuent du lundi au dimanche, selon les disponibilités du conducteur, dans un rayon de 30 km. Tarifs : 0,30€/km à partir du lieu de résidence du conducteur – forfait de 3€ pour les déplacements de moins de 10 km. Renseignements : 02 40 93 68 19 ou contact@mptlachapelle.com

NOUVEAU

Une lettre d'information pour les seniors va être proposée à partir de la fin du mois de février. Pour la recevoir, envoyez votre adresse mail à : communication@lachapellesurerdre.fr



Débat métropolitain

Faire face au défi de l'allongement de la vie ?

Après la Loire en 2014 et la transition énergétique en 2017, le troisième Grand débat métropolitain portant sur la longévité s'est ouvert à la mi-janvier. Quels choix de vie lorsque l'on gagne en âge ? Quelle place pour les plus âgés sur notre territoire ? Comment faire mieux cohabiter les générations ?

Depuis le lancement du débat, un espace internet dédié est ouvert à tous et accueille les contributions individuelles (témoignages, prises de position) et collectives sous forme de cahiers d'acteurs. Sur tout le territoire métropolitain, les citoyens et associations seront également invités à participer à des ciné-débats, ateliers de prototypage, expéditions d'arpentage dans la ville... pour se questionner et faire progresser la prise en compte de l'allongement de la vie. Ces quatre mois de débat seront clôturés par un festival citoyen du 16 au 19 mai. Le bilan des échanges et les préconisations sont attendus à l'automne 2019.

Une animation aura lieu le 19 mars 2019, à la salle Saint Michel, de 14h à 16h.

Rompre l'isolement

Depuis 2009, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre s'est entourée d'un réseau de bénévoles qui accompagne les personnes âgées et lutte ainsi contre l'isolement. Ces bénévoles rendent visite au domicile des personnes pour partager un moment convivial, une balade ou simplement pour prendre des nouvelles. Ces visites permettent de maintenir ou de recréer du lien social et de la convivialité.

L'aide aux aidants

Par ailleurs, depuis 2014, la Ville propose un espace de rencontre, d'échange pour les aidants et leurs proches malades : le Café-Paranthèse. Lire page 11

**Pour contacter le Pôle Solidarités-CCAS
02 51 81 87 20 - 12 rue François Clouet**

appel à projets

Donnez vie à vos idées grâce au soutien de la Ville

Jardin partagé ou pédagogique, composteur de quartier, recyclerie... Initié en 2015, dans le cadre de l'Agenda 21, ce dispositif de soutien a permis de faire émerger des projets citoyens aux quatre coins de la Ville.

C'est dans le cadre convivial du Petit Déj' Chapelain, organisé dans le Parc de la Gilière, que la Ville a interpellé les Chapelains pour la première fois : « Avez-vous envie de vous lancer dans un projet pour le développement durable ? ». Depuis, de nombreux Chapelains ont saisi cette occasion pour donner une belle impulsion à leurs projets.

Les habitants du quartier des Perrières et les résidents du foyer Erdam se sont associés pour créer un composteur partagé. Dans le cadre de l'appel à projets citoyens, ils ont sollicité l'aide de la Ville pour l'installation d'un récupérateur d'eau.



Détails du règlement

Le projet doit être en lien avec l'un des 6 axes forts de l'Agenda 21 chapelain :

- lutte contre le changement climatique,
- cohésion sociale et solidarités,
- préservation des espaces naturels, de la biodiversité et des paysages,
- épanouissement des êtres humains,
- consommation responsable et économie,
- participation citoyenne.

Il doit répondre aux critères suivants :

- concourir à l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs de l'Agenda 21,
- se dérouler sur le territoire de la commune, et bénéficier à un quartier ou à la totalité de la population chapelaine,
- être exemplaire,
- être participatif (association d'un maximum d'habitants au projet),
- être innovant.

Les personnes susceptibles de déposer un projet dans ce cadre sont :

- les citoyens chapelains constitués sous la forme de collectifs ou associations (voisins, groupe d'habitants, groupe de salariés),

- les structures publiques ou privées (entreprises, collèges, commerces...) implantées sur la commune.

Les aides accordées sont de deux types :

- une aide financière pour les plus grands projets. L'aide sera plafonnée à 80% du montant total de l'action, et ne pourra dépasser 500 € par projet. Cette subvention pourra être complétée par un accompagnement technique et logistique.
- une aide matérielle, technique et logistique. Pour les projets autonomes financièrement, la Ville désignera un service pilote qui viendra en appui technique, et facilitera les démarches administratives pour la réservation de matériel par exemple.

Tout porteur de projet devra remplir la fiche de candidature, disponible en téléchargement sur le site internet de la Ville www.lachapellesurerdre.fr

Renseignements :
Mission Agenda 21 et Démocratie Participative : 02 51 81 87 16
agenda21@lachapellesurerdre.fr

Facile à lire



Recevoir l'aide de la Ville pour réaliser un projet

Depuis 2015, la Ville aide les habitants à réaliser des projets.

Ces projets doivent être en lien avec le développement durable : par exemple installer un composteur pour réduire les déchets.

Si la Ville choisit d'aider les habitants, elle leur donne de l'argent ou des conseils.

L'idée doit venir d'un groupe d'habitants : des voisins, des amis ou des collègues.

Pour présenter leurs idées, les habitants peuvent appeler la Mairie au 02 51 81 87 16.

Nantes Métropole

À pied vers le Pôle Éducatif Robert Doisneau

Initié par l'Amicale Laïque de Gesvrine et l'Association Pour l'Intérêt des Élèves (APIE), le projet de pédibus du Pôle Éducatif Robert Doisneau démarrera le mercredi 20 mars 2019.



Le pédibus est un mode de ramassage scolaire qui permet aux enfants de se rendre en groupe à pieds à l'école selon un trajet prédéterminé, encadrés par des volontaires : parents, grands-parents, retraités... Quatre lignes seront ouvertes dès le 20 mars, uniquement le matin : rue

des Roitelets, rue des Grives et rue des Pinsos.

L'association présentera le projet lors d'une réunion publique le jeudi 28 février, à 19h30, salle du périscolaire élémentaire, au Pôle Éducatif Robert Doisneau. Les trajets, les horaires, les modalités d'inscription des enfants et des accompagnateurs, ainsi que le

planning y seront présentés. Les gilets jaunes fournis par Nantes Métropole, destinés aux enfants et accompagnateurs, seront également distribués. « Venez participer à cette réunion en tant que parent ou accompagnateur afin de connaître les différentes modalités et découvrir ce projet qui s'inscrit dans une démarche de développement durable et qui permettra de créer du lien entre les habitants du quartier. La pérennité de ce projet est conditionnée par la mobilisation des accompagnateurs : parents et habitants du quartier. Plus nous serons nombreux à nous mobiliser, moins souvent nous serons sollicités », souligne Claire Combeau membre de l'Amicale Laïque.

Renseignements : contactez l'Amicale Laïque de Gesvrine algevrine.secretariat@gmail.com ou l'APIE apiedoisneau@gmail.com ou Claire Combeau au 07 68 65 58 08



Nantes Métropole

Travaux de voirie

Rénovation :

- avenue des Prairies (entre allée du Bois et Erdre) 3ème tranche : jusqu'au 8 février
- rue du Port aux Cerises du n°2 au n°20 et du n° 29 au n°41 - rénovation chaussée + trottoirs : du 5 au 15 février
- rue des Closeaux - rénovation chaussée : du 11 au 22 février. Le projet inclut la reprise de la placette triangulaire marquée en zébra.
- rue des Métayers - rénovation chaussée : du 11 février au 8 mars
- rue de la Rivière - rénovation trottoirs + emplacements de stationnements (suppression des pins) sur 50 mètres linéaires à partir de la rue du Plessis: du 18 au 29 mars
- rue des Cahéaux (Rosse à Daine) - rénovation chaussée: du 1^{er} au 22 mars

Création

- Trottoirs rue Charles de Gaulle entre rue de Monteverdi et rue des Érables : du 11 février au 8 mars

Inscriptions sur les listes électorales

Suite à la réforme concernant la mise à jour des listes électorales, les inscriptions seront effectives tout au long de l'année.

Élections européennes le 26 mai 2019

Si vous souhaitez voter aux prochaines élections, vous devez déposer votre demande d'inscription sur les listes électorales avant le 31 mars 2019.

De même, pour les jeunes de 18 ans nés au plus tard le 25 mai 2001, votre demande d'inscription sur les listes

électorales devra également nous parvenir avant le 31 mars 2019.

Pour vous inscrire, vous devez :

- Remplir le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales (à retirer à l'accueil de la Mairie ou en ligne sur le site : mon.service.public.fr)
- Joindre la photocopie d'une pièce d'identité (complète et lisible) et d'un justificatif de domicile ou de résidence de moins de trois mois.

déchets

Distribution de sacs jaunes en porte-à-porte

Nantes Métropole organise une distribution de sacs jaunes en porte-à-porte courant février, qui se poursuivra jusque début mars. Deux rouleaux seront remis à tous les foyers chapelains concernés, en main propre ou dans les boîtes aux lettres. À défaut, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres vous permettant de récupérer des sacs jaunes à l'accueil de la Mairie.

Réunion publique

Dans le cadre du Grand Débat National lancé par le Président de la République, une réunion publique se tiendra le 7 mars 2019, à 19h, à la salle Barbara. Entrée libre.

association

481 élèves pratiquent la musique à l'AMEG

Nouveau binôme en poste depuis deux ans et demi, Françoise Briand assure la présidence de l'Association Musicale Erdre et Gesvres et Benoît Tessé la direction (à 60 %, 40 % de son emploi du temps étant consacré à l'enseignement).



Des axes de progression pour l'avenir

Françoise Briand et les membres du Conseil d'Administration se sont fixés pour objectifs de développer certaines classes comme le saxophone, la clarinette, l'accordéon. D'autres classes sont aussi mises en avant comme le trombone et le tuba pour former de futurs musiciens qui rejoindront l'Harmonie récemment créée. « À ce titre, les musiciens intéressés peuvent rejoindre cet ensemble et participer à des concerts comme celui organisé en mai (voir agenda ci-dessous) en association avec l'Harmonie de Bouguenais » précise Benoît Tessé, directeur. « En concertation avec les professeurs, l'AMEG aimerait orienter sa pédagogie vers des cours collectifs à trois élèves afin de créer une émulation et faire progresser les élèves plus rapidement (apprendre à écouter l'autre, créer un esprit de classe...) » ajoute la présidente Françoise Briand. Enfin, après avoir déjà procédé à la refonte de son site internet, l'AMEG aimerait améliorer sa communication vers les parents et le public.

L'AMEG enseigne la musique à 481 élèves encadrés par 22 professeurs diplômés. Les effectifs sont quasi constants. Les cours satisfont la demande hormis les plus prisés – piano et guitare – pour lesquels il existe une liste d'attente. Les moins de 18 ans suivent un cursus de 2 cycles de 4 à 6 ans chacun, conformément au Schéma National des Enseignements Artistiques. Chaque cycle comprend la pratique instrumentale, la formation musicale et une pratique collective. Les adultes peuvent également suivre cet apprentissage avec des cours adaptés ou rejoindre un ensemble (vocaux, musiques actuelles, musique de chambre, musique traditionnelle...). Chaque élève joue en public au moins une fois par an, soit au cours de scènes ouvertes, de la fête de l'école, des auditions de classes, des concerts ou d'autres projets menés par les professeurs.

Inscriptions

Les portes-ouvertes auront lieu du 20 au 25 mai et les inscriptions pour la rentrée 2019 début juin. Retrouvez toutes les informations sur le site ameg-44.fr

Convention de partenariat

Le renouvellement pour 3 ans de la convention entre la Ville et l'École de Musique confirme le rôle de l'AMEG dans l'enseignement musical et l'animation sur le territoire chapelain. Par cet accompagnement financier, la Ville poursuit son soutien au développement des actions de l'école de musique. Le partenariat avec le Pôle Culture sera encouragé.

agenda

Jeu 7 février et mercredi 3 avril, de 19h à 20h
Scènes ouvertes à l'AMEG

Samedi 23 mars, entre 15h30 et 20h
Fête de l'AMEG à l'espace culturel Capellia

Samedi 6 avril, à 20h30
Concert de la Chorale Accord à l'espace culturel Capellia
Avec la participation de l'ensemble vocal de Roland Boutilliers

Samedi 11 mai, de 14h à 17h30
Participation à Cap Décou'Verte au complexe sportif de la Coutancière

Samedi 18 mai, à 20h30
Rencontres d'Harmonies à l'espace culturel Capellia

Jeu 20 juin, à 20h30
Comic Trip spectacle de l'Atelier Chansons de Roland Boutilliers à l'espace culturel Capellia
AMEG, chemin de Roche Blanche
09 53 09 07 90 / ameg44@orange.fr

A3C

nouvel adhérent

La réflexothérapie pour soulager le stress et la douleur

François Chamillard s'installe dans un cabinet de kinésithérapie pour pratiquer la réflexothérapie. Cette pratique sensorielle associe techniques manuelles et instrumentales pour retrouver bien-être et confort de vie.

François Chamillard, réflexothérapeute diplômé de l'EIR (École Internationale de Réflexothérapie), aide les personnes à retrouver bien-être et confort de vie en stimulant les zones réflexes des oreilles, du visage, du dos, des mains, des pieds et en les combinant pour potentialiser les effets.

Cette pratique novatrice qu'est la réflexothérapie selon la méthode Sonia Fischmann accompagne les personnes vers un retour à l'équilibre de leur corps.

Il s'agit d'une approche sensorielle mêlant techniques manuelles et instrumentales et ayant pour objectif, par la relaxation et le bien-être,

d'accompagner la régulation des troubles fonctionnels liés au stress et à la douleur.

La réflexothérapie ne se substitue en aucun cas à un diagnostic ou un traitement médical. Elle est un maillon de la chaîne du soin en tant que thérapie naturelle et complémentaire.

François Chamillard vous accueille au cabinet de kinésithérapie, 5 rue Chrysostome Ricordeau, chaque vendredi après-midi et samedi matin. Quelques exemples de raisons de consultation en réflexothérapie stimulation réflexe combinée : relaxation, détente, bien-être, maux de dos, douleurs musculaires et articulaires, troubles digestifs fonctionnels, troubles du sommeil, règles douloureuses, anxiété, surmenage...

Contact : 06 51 99 44 03



Vos infos dans le cahier « Associations »

Merci de remettre vos infos et articles avant le **vendredi 15 mars 2019** à l'adresse communication@lachapellesurerdre.fr
Rens. 02 51 81 87 38

Info technique :
prévoir un texte de 2 000 signes maximum ou 1 500 signes avec photo

en bref

L'actu des assos

solidarité

Don de sang bénévole

À chaque instant, quelqu'un, quelque part, a besoin de sang. Soyez là pour les autres, donnez votre sang, partagez la vie. Chaque jour, en France, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins de tous les patients. En France, depuis très longtemps, le don de sang, de plasma, de plaquettes, est totalement bénévole et anonyme (le receveur ne sait jamais de qui provient le sang). Ce système est le meilleur pour assurer, d'une part, l'auto-suffisance pour les patients, et, d'autre part, la qualité du sang. Le don rémunéré comporterait des risques de dérive importants. Mais ce système ne peut fonctionner à un coût acceptable, que par l'implication des bénévoles et de leurs associations, qui œuvrent en collaboration avec l'Établissement Français du Sang (EFS).

Les prochaines collectes de sang auront lieu :

- jeudi 28 février, de 16h à 19h30 – salle Jean Jaurès
- jeudi 25 avril, de 16h30 à 19h30 – salle Barbara

Nous comptons sur vous !
Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50 kg, présenter une pièce d'identité, bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun. Les hommes peuvent donner 6 fois par an, et

les femmes 4 fois. L'intervalle minimum entre 2 dons est de 56 jours. L'EFS essaie de maintenir 14 jours de stock de sang tout au long de l'année.

Retrouvez tous les lieux et dates de collecte sur dondesang.efs.sante.fr
Une association loi 1901 gère les tâches annexes à la collecte, et recherche des bénévoles, soit pour des tâches ponctuelles, soit pour une fonction dans l'association. Contactez Michel Thomas au 02 40 72 04 16

Secours Populaire

Le Secours Populaire vient en aide aux personnes victimes de la précarité, de la pauvreté (aide alimentaire, au sport, à la culture, aux vacances). Les prochaines permanences auront lieu dans le local de l'épicerie sociale au 4 rue de la Hautière, les jeudis 28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai et 27 juin 2019.

Pour plus d'informations : Secours Populaire Français - Fédération de Loire-Atlantique - 163 rue Paul Bellamy - 44000 Nantes - 02 40 74 14 14 - contact@spf44.org - www.spf44.org

Aidons-les à Grandir

L'association Aidons-les à Grandir organise deux événements importants chaque année, le premier étant notre repas qui aura lieu cette année le samedi 2 mars salle Barbara. Vous retrouverez tous les renseignements nécessaires, ainsi que

le bulletin d'inscription sur notre site internet : <http://aidonslesagrandir.free.fr> à partir de février, ainsi que sur notre page Facebook "Aidons-les à Grandir".

Les bénévoles effectués permettront à l'association de faciliter le fonctionnement du centre d'accueil de La Fondation Charles Dufour à Ouagadougou ainsi que les frais de scolarisation des enfants. Cette année, nous aimerions financer un certain nombre de travaux nécessaires : réfection du mur d'enceinte et du portail, remplacement des cuves métalliques de la réserve d'eau par des cuves plastiques, installation des panneaux photovoltaïques fournis par nos soins et qui permettront l'alimentation électrique du Centre.

Si vous n'êtes pas disponible le 2 mars et que vous souhaitez nous aider à continuer l'action pour laquelle nous nous battons depuis tant d'années, vous pouvez également faire un don qui sera déductible de vos impôts.

Trocausel

Le Trocausel entame sa 7^e année d'existence avec un nouveau bureau d'animation et pratiquement 100 adhérents. Notre propos consiste à de l'entraide de savoirs, de compétences, de biens et de savoir-faire sous forme d'échange sans notion d'argent. La monnaie d'échange reste virtuelle : des épis, ces trocs s'effectuent selon les besoins de chacun (ponctuel ou récurrent) à travers un site internet et

des annonces publiées toutes les quinze semaines. Chaque échange s'accompagne d'un crédit-débit d'épis qui seront utilisés avec une tierce personne. Cela va du bricolage, à des soutiens administratifs ou scolaires, des déplacements, de la garde d'animaux, du transfert d'enfants, du prêt de matériel et d'outillage, du don de légumes-fruits-confitures... (la créativité de nos adhérents est infinie). Tout est possible à condition que l'entraide et la solidarité fonctionnent, que le lien social-intergénérationnel et que le recyclage soient préférés.

Dans ce cadre 4 rassemblements sont programmés au long de l'année : des BLÉ Bourse Locale d'Échanges (bien-être, Repair Café, jardins). N'hésitez pas à nous rejoindre, ou simplement nous découvrir, chaque BLÉ est accompagné de notre présence au Marché près de la borne jaune. Le SEL est un Système d'Échange Local et le Trocausel permet d'accéder à tous les Sels de France et de Navarre. www.troc-au-sel-chapelain.fr - troc-au-sel-chapelain@hotmail.fr et [compte Facebook](https://www.facebook.com/troc-au-sel-chapelain)

Solidarité Emploi

Vous recherchez du travail ? Solidarité Emploi vous accueille et vous accompagne dans votre parcours professionnel en vous proposant des missions de travail auprès de particuliers, associations, entreprises, collectivités... Les différentes missions proposées : ménage, repassage, jardinage, manutention diverse, travaux administratifs, distribution, mise sous pli... En parallèle des missions, la conseillère en insertion vous suit dans votre parcours professionnel pour vous aider à retrouver un emploi pérenne. Solidarité Emploi propose ses services sur les communes de La Chapelle-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre, Grandchamp-des-Fontaines, Treillières, Nantes Nord, Carquefou et Orvault. *N'hésitez pas à nous contacter : 02 40 72 56 92 - miseadispotion@solidarite-emploi44.fr - www.solidarite-emploi44.fr 3 rue Martin Luther King*

Amnesty International

Répression sanglante en Égypte : stop aux ventes d'armes de la France ! La France continue de livrer des armes à l'Égypte, pays qui réprime ses citoyens dans le sang. Interpellez vos parlementaires ! Depuis le soulèvement de 2011 en Égypte, plusieurs milliers de personnes ont été tuées ou ont été blessées par la répression violente du gouvernement. Nous avons apporté la preuve que la France a livré à l'Égypte plus de 200 véhicules blindés de 2012 à 2014, qui ont été déployés et utilisés, en pleine répression. Le manque de transparence de la France

sur ses transferts d'armes et l'absence de tout contrôle parlementaire ne permettent pas aujourd'hui de s'assurer qu'elle respecte ses engagements internationaux (Traité sur le commerce des armes). Ce qui s'est passé avec l'Égypte en est la preuve et ne doit plus se reproduire. Ensemble, exigeons la transparence sur les ventes d'armes de la France, un contrôle parlementaire et l'arrêt des exportations vers l'Égypte d'armes pouvant être utilisées à des fins de répression interne. Interpellez vos parlementaires ! Aidez-nous à obtenir des Présidents de commission des Affaires étrangères et de la Défense à se positionner pour une plus grande transparence sur les ventes d'armes françaises, pour un plus grand contrôle parlementaire et pour l'arrêt immédiat des transferts vers l'Égypte marielle.desarnez@assemblee-nationale.fr ; jean-jacques.bridey@assemblee-nationale.fr

Avec copie à armes@amnesty.fr afin que nous puissions faire un suivi du nombre de mails envoyés. Voici l'email que vous pouvez envoyer aux élus : Madame la Présidente/Monsieur le Président, Je vous écris afin de vous faire part de mes préoccupations au sujet des transferts d'armes de la France à l'Égypte qui ont eu lieu entre 2012 et 2014, et plus largement des ventes d'armes de la France qui n'ont cessé d'augmenter depuis lors, faisant de l'Égypte le premier client de la France. Dans un récent rapport d'Amnesty International intitulé « Égypte : Des armes françaises au cœur de la répression » nous apprenons que, lors de la répression de événements ayant suivi le soulèvement du 25 janvier 2011, la France a fourni plus de 200 véhicules blindés à l'Égypte entre 2012 et 2014. Une partie de ces véhicules ont ensuite été déployés et utilisés par les forces du Ministère de l'Intérieur pour écraser toute contestation. Ce fut le cas lors des événements du 14 août 2013, plus connus sous le nom de massacre de Rabaa, au cours duquel les forces de sécurité ont eu recours à une force excessive et meurtrière. Personne n'a été amené à rendre des comptes pour les atrocités commises.

La dispersion du sit-in de Rabaa marque un tournant important pour les droits humains en Égypte. Depuis, les forces de sécurité ont intensifié leurs atteintes aux droits humains et ont varié leurs méthodes, pratiquant des disparitions forcées et des exécutions extrajudiciaires à une échelle jamais vue auparavant. Le 21 août 2013, les États membres de l'Union européenne ont décidé de suspendre les licences d'exportation afférentes à tous les équipements susceptibles d'être utilisés à des fins de répression en Égypte. Pourtant, de nombreux États membres, dont la France, ont continué à fournir le pays en matériel

militaire et de sécurité. Parallèlement, la France négociait, signait et ratifiait le Traité sur le commerce des armes. Les transferts de véhicules blindés autorisés par la France n'ont fait l'objet d'aucune publicité du gouvernement auprès du Parlement, ni même concernant leur détournement des forces armées aux forces de sécurité. Je vous demande d'agir, Madame la Présidente/ Monsieur le Président, de façon à ce que la France cesse immédiatement tout transfert d'armement pouvant être utilisé à des fins de répression interne. Je vous demande également d'agir afin d'obtenir une véritable transparence du gouvernement envers le Parlement en matière d'exportations d'armes de la France. Nous avons le droit de connaître, par exemple, les types d'armes que la France exporte, à qui, et dans quelle quantité. Enfin, je vous demande d'agir afin que le Parlement se dote des moyens de contrôler les exportations d'armes françaises autorisées par le gouvernement, de façon à s'assurer qu'elles soient conformes aux engagements internationaux de la France.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Président/ Madame la Présidente, l'expression de ma meilleure considération. *Le groupe local se retrouve tous les deuxièmes lundis du mois à 14h30 chez Louisette Judic 8 rue Lanoue Bras de Fer, pour écrire des courriers aux responsables des violations des droits de l'Homme. Renseignements au 02 40 72 06 13. Pour tout contact : Jacqueline Jouan 02 51 12 42 65 ou Gilbert Galliot 02 40 29 72 61*

Jumelage Ianca - La Chapelle-sur-Erdre

L'Association Ianca Roumanie à La Chapelle-sur-Erdre a développé en 2018 des activités fournies. Que ce soit à La Chapelle-sur-Erdre ou à Ianca, l'association a multiplié les animations. Suite à l'assemblée générale, les adhérents ont décidé de revoir le nom de l'association et après discussion, il a été décidé de nommer l'association « Jumelage Ianca - La Chapelle-sur-Erdre », sachant que la solidarité du début de ISR ne correspond plus à ce qui se passe aujourd'hui.

Des rencontres entre les deux associations en 2018 : d'abord à Ianca en mai 2018, la participation d'une délégation qui s'est rendue à Ianca, dans le cadre d'un échange culturel. En septembre, 12 danseurs de l'association Rakwiaz se sont rendus à Ianca dans le cadre de leur célèbre festival de musique, et de danses. En novembre, nos amis Roumains sont venus fêter le centenaire de la guerre 14/18, en participant aux cérémonies du 11 novembre.

Début décembre, pour leur fête nationale, Fabrice Roussel, Joël Daniel, Eric Nozay, Valérie Bourdaillet, Samuel Le Petit (marionnettiste) et Michel Quirion ont été invités à Ianca. Quatre rendez-vous qui ont renforcé les liens entre les deux villes jumelées. En 2019, nous allons aborder cette année avec au programme, la concrétisation de projets culturels avec sans doute des artistes de Sardaigne, de Moldavie et de Pologne. Pour l'association, c'est une nouvelle année qui débute avec beaucoup d'idées à réaliser, une année riche de projets pour continuer à tisser des liens forts avec nos amis Roumains.

La CSF

Notre enfant a besoin de soutien scolaire, toutes matières ? Niveaux : Primaire – Collège – Lycée. Tarif selon quotient familial Soutien assuré par des étudiants adhérents à la CSF. Ce soutien scolaire se déroule dans un esprit associatif, les étudiants et les familles étant adhérents à la CSF.

Venez aux prochaines permanences : mercredi 6 février et 13 mars, de 18h30 à 20h, salle Balavoine, rue de la Rivière samedi 2 mars et 27 avril, de 10h à 11h30, Maison de la Solidarité, 3 rue Martin Luther King. Vous êtes étudiant, (1^{ère}, terminale et plus), vous souhaitez accompagner un élève passagèrement en difficulté pour reprendre confiance en lui, pour s'organiser dans son travail scolaire, revoir des leçons mal comprises ? Vous souhaitez rejoindre l'équipe qui organise cette action ? Faites vous connaître lors des permanences ou en contactant la CSF par mail ou téléphone. Pour ce temps d'accompagnement et éventuellement pour des frais de déplacement, une indemnité sera versée par l'association. *CSF - 3 rue Martin Luther King - Maison de la Solidarité - 06 85 75 91 16 - odile.violain@wanadoo.fr*

Actions Humanitaires

Toute l'équipe des bénévoles de la délégation ouest d'Actions Humanitaires, est très heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2019. Lors de notre dernier article, nous vous annonçons qu'un container avait été chargé à destination de la ville de Sokone au Sénégal. Aujourd'hui deux membres de notre délégation se sont rendus sur place (par leurs propres moyens), afin de s'assurer de la bonne mise en place du matériel expédié et de pouvoir nous en informer à leur retour. Dans les tous prochains jours, nos bénévoles vont procéder à l'envoi de matériel médical, paramédical et de consommables chirurgicaux, à destination de l'hôpital

de Kharkov en Ukraine. Ce sera notre troisième expédition en direction de cette région du monde appauvrie, car toujours en conflit avec son voisin russe. Nous ne manquerons pas, dans notre prochaine communication, de vous tenir informés sur ces différentes actions. *L'équipe de la délégation ouest d'Actions Humanitaires 2 rue Anselme Fleury - 06 03 76 21 34 - 06 64 74 53 22 - www.actionshumanitaires.org*

sport

ACC Judo

Un Grand Prix Sport Adapté réussi pour nos Chapelains ! Grande rencontre annuelle au dojo de la Coutancière pour nos judokas du sport Adapté. Encadrés par Marianne Six, responsable du Sport Adapté au niveau du département, une vingtaine de courageux se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur. Nos représentants chapelains ont tous décroché des médailles, voici en détail le classement : AB -57 kg Kathy Retif (ACC judo) / AB -60 kg Kevin N'Diaye (JC Malakoff), Alan David (ACC judo) / AB -63 kg Laurence Harel (ACC judo) / AB -66kg Nicolas Rabet (JC Malakoff) / AB -73 kg Sylvain Crahé (ACC judo), David Courroussé (ACC judo) / AB -78 kg Sylvie Bouhier (ACC judo) / BC -66 kg Arnaud Penard (Vannes SA) / BC -73 kg Julien Bolloré (Vannes SA) / BC -90 kg Stéphane Chari (JC Malakoff) / BC -100 kg Nicolas Kergosien (Vannes SA), Christophe Grosseau (ACC judo) / CD +78 kg Blandine Brin (Vannes SA) / CD -90 kg Gwenn Fontanini (Vannes SA) Rendez-vous lors de la prochaine édition pour renouveler cette belle manifestation.

Top Forme

Top Forme, une association sportive au top : 54 cours hebdomadaires (dont 6 pour enfants) dispensés par 8 éducateurs diplômés d'état pour des adhérents de 3 à 85 ans. Cours : abdos/fessiers, cuisses/abdos/stretch, aérodance, aérostep, aérostep pump, body sculpt, combo cardio renfo, gymnastique, gymnastique douce, gym/abdos fessiers, pilates, stretching, stretch bien être, qi gong, yoga, zumba. Sa particularité : permettre aux adhérents de suivre des cours sans aucune obligation de choix définitif. Deux possibilités d'adhésion : 1 ou 2 cours par semaine au choix pour 110€ à l'année ou 3 cours et plus pour 156€ à l'année. Dans cette dernière option, vous pouvez suivre autant de séances que vous le souhaitez. Il n'y a également pas

de limite dans le nombre d'adhérents. Des stages sont organisés par les éducateurs durant les vacances scolaires. Autre avantage : Vous pouvez (avec un tarif dégressif) vous inscrire tout au long de l'année. Pour s'inscrire, soit par internet sur notre site « topforme.net », soit directement aux heures d'ouverture du bureau de Top Forme au Complexe Sportif de La Coutancière. Documents indispensables : un certificat médical et une photo d'identité. *Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site internet : topforme.net Top Forme - Complexe Sportif de La Coutancière - Allée des Favrières - 02 51 12 34 20*

La Chapelaine Handball

La Chapelaine Handball organise son 9^e vide grenier le dimanche 28 avril 2019, au complexe sportif de la Coutancière, sur le terrain sportif extérieur, de 9h à 17h. L'emplacement est de 12 euros les 3 mètres linéaires pour les nouveaux inscrits et 10 € pour les anciens.

Inscriptions et renseignements : 06 82 40 53 15 ou 06 47 59 12 46 l'après-midi vide.grenier.chapelaine@gmail.com

culture & loisirs

Compagnie Jean Le Gallo

2019 sera encore une année de rires avec la Compagnie Jean Le Gallo, mais aussi une année placée sous le signe de l'originalité ! En effet cette année nous vous proposons pour notre nouveau spectacle, une création originale, une pièce écrite par notre metteur en scène, Gaëtan Ardouin. « Tante Margaret » est dans la ligne droite des pièces d'« Au théâtre ce soir », elle n'a qu'un seul but distraire et faire rire le public, avec la possibilité aux comédiennes et aux comédiens de s'en donner à cœur joie dans les multiples rebondissements de l'histoire. C'est un peu l'esprit « des petits meurtres d'Agatha Christie », en version comédie, avec quelques tours de magie en prime !!! Donc, cette année, nous vous emmenons en Écosse, dans un splendide et magnifique décor : le château de Tante Margaret !!! « Tante Margaret » de Gaëtan Ardouin Le vendredi 15 mars, à 20h30, le samedi 16 mars, à 20h30, le dimanche 17 mars, à 14h30 - Espace culturel Capellia L'histoire : Margaret Mac Alister est la veuve du colonel Sir Henry Mac Alister, héros de la seconde Guerre Mondiale. Elle est très riche, sans enfant, mais elle a un

expression des groupes politiques

Le budget 2019 de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre

Groupe PS et apparenté(e)s

Répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain

Dans un contexte national chaotique, où les changements de pieds sont presque quotidiens, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre maintient son cap avec le vote de son budget pour 2019. Sans augmenter les taux d'impositions qui sont de son ressort, et cela pour la neuvième fois consécutive, elle privilégie les politiques de proximité envers les Chapelains, tout en investissant pour permettre à La Chapelle-sur-Erdre de faire face aux défis de demain.

La défense du service public local est à ce titre un élément marquant des choix budgétaires mis en place par Fabrice Roussel et son équipe. Combien de personnes sont, en effet, désorientées en voyant fermer les uns après les autres les services publics sous tutelles de l'Etat, les renvoyant désormais vers des sites Internet sans se soucier de ceux qui n'y ont pas accès, ou qui sont mal à l'aise devant cette technologie. En renforçant les services municipaux, notamment l'accueil en Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale, la Ville choisit une réponse humaine aux attentes des Chapelains.

Autre choix fort de ce budget, l'engagement pour la transition énergétique et le développement durable. A ce titre, le soutien fort apporté à dispositif Terra Ter et son économie circulaire, ainsi qu'à la création du Réseau de Chaleur Technique sur le quartier de Mazaire, sont innovants à l'échelle d'une commune de 19 000 habitants. Le premier car il permet, en limitant les déplacements, d'optimiser la ressource constituée par les déchets verts, pour soutenir l'agriculture locale. La seconde, car elle engage la Ville vers la fin de l'utilisation des énergies fossiles, en les remplaçant par de l'énergie bois, fournie localement selon un processus de renouvellement maîtrisé et écologique. Dans ces deux cas, la méthode choisie par la Ville de travailler en partenariat avec les acteurs locaux et les partenaires institutionnels permet d'impliquer largement les habitants des territoires, tout en limitant le coût pour le contribuable puisque celui-ci est partagé avec d'autres collectivités et organismes. La Ville affiche ainsi sa volonté d'investir collectivement sur son territoire. C'est vers ce nouveau monde, ouvert, créatif, écologique et solidaire, que nous souhaitons aller. Avec ce budget 2019, la Ville ouvre cette voie.

pslachapellesurerdre@yahoo.fr

Groupe PC/FDG et apparenté(e)s

La Ville face aux exigences légitimes citoyennes de service public et au désengagement de l'État

Le budget prévisionnel 2019 voté en Décembre, atteste une situation financière saine mais avec des marges de manœuvre de plus en plus contraintes. Une étape a été cependant franchie car ce budget tient compte des réalités du territoire et de l'augmentation des précarités (familles mono-parentales, chômeurs, allocataires du RSA...). Il met l'accent sur la politique sociale de la Ville et en particulier sur l'accompagnement des personnes qu'elles soient en situation précaire ou vieillissantes. Nous constatons que l'exercice budgétaire après avoir subi 3 années d'austérité franche entre 2015 et 2017 par le gouvernement de M. Valls, doit désormais composer avec l'austérité floue et mouvante qu'instaure le gouvernement d'E. Philippe. Une des multiples incertitudes est l'organisation de l'exonération de la taxe d'habitation et son remboursement aux collectivités. Aujourd'hui nous ne savons pas si tout ou partie des contribuables seront ou non exonérés ni dans quelle mesure les collectivités retrouveront dans leurs finances, année après année, l'entièreté de la taxe qui ne sera plus payée par le contribuable local: le risque étant que la suppression de la taxe d'habitation devienne un nouveau levier pour l'État de réduire les dépenses publiques alors qu'elle représente la principale ressource financière des territoires. Après la contractualisation imposée aux 300 plus grandes communes et sa volonté d'imposer au reste des territoires un seuil de 1,2% d'évolution de leurs dépenses de fonctionnement, l'État annonce une nouvelle charge des créateurs de l'austérité envers la liberté d'administration et donc une remise en cause de l'autonomie communale. A titre d'exemple, si cette politique est adoptée pour la Chapelle, le seul glissement vieillesse technicité (GVT) des agents atteint ce seuil de 1,2%. Cette méthode imposée par les marcheurs cache mal ses objectifs: réduire les services publics locaux dont les habitants ont tant besoin, réduire les dépenses en personnels, faire supporter la dépense publique par les collectivités.

A l'heure où la révolte sociale gronde partout dans le pays pour dénoncer le déficit de représentation démocratique et les effets désastreux de plus de 20 ans d'austérité, le gouvernement serait sage de renoncer aux multiples projets austéritaires qu'il entendait mener et se rappeler que les communes sont parmi les administrations de proximité les plus utiles aux citoyens ainsi que l'échelon essentiel pour lutter efficacement contre les inégalités sociales et territoriales et faire progresser la solidarité.

Contact:
frontdegauhecantondelachapelle-surerdre@laposte.net

Pour une alternative écologiste et citoyenne

VOX POPULI, la voix du peuple

Faut-il que la colère soit grande pour que des femmes et des hommes, vêtus de gilets jaunes, continuent de se regrouper sur des ronds-points, depuis bientôt trois mois, pour protester contre l'injustice sociale.

Ce mouvement aux revendications multiples trouve néanmoins un ancrage dans un sentiment partagé: beaucoup de personnes mobilisées parlent d'un État au service des puissants et coupé de leurs préoccupations. Cette perception est nourrie de leurs expériences accumulées depuis de longues années. Les « gilets jaunes » ont bien constaté l'augmentation des taxes et prélèvements obligatoires. Et dans le même temps, ils ont observé la dégradation, voire la suppression des services publics.

La Chapelle-sur-Erdre n'a pas échappé à cette triste règle, avec la fermeture de la boutique SNCF, après le bureau de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et celui de la Poste de Gesvrine.

À force, le sentiment d'injustice s'est exacerbé par ces choix politiques, alors que le Gouvernement trouvait les fonds nécessaires pour distribuer des aides aux entrepreneurs et propriétaires fonciers. Ne citons que le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'emploi (CICE), une forme d'assistantat qui ne dit pas son nom. Pourtant quand le Président Macron parle de « pognon de dingue », il ne fait pas référence à ce cadeau fiscal, mais bien au contraire aux aides sociales pour les plus démunis !

Le "deux poids, deux mesures" n'est pas une impression mais une réalité vécue quotidiennement par ceux qui ne peuvent plus vivre décemment, même quand ils ont un travail !

La concertation nationale, proposée par le Président Macron, doit se dérouler jusqu'à mi-mars. Elle est encadrée par quatre thèmes: la transition écologique, la fiscalité, l'organisation de l'État, et la démocratie et la citoyenneté incluant le sujet de l'immigration. Mais au-delà de ce grand débat, notre système politique doit être repensé avec un meilleur équilibre entre les démocraties directe et représentative, afin que les demandes de justice sociale et fiscale soient mieux prises en compte.

En 1871, l'appel aux électeurs de la Commune de Paris disait: "Ne perdez pas de vue que les hommes qui vous serviront le mieux sont ceux que vous choisirez parmi vous, vivant votre vie, souffrant les mêmes maux..."

Cette phrase est toujours brûlante d'actualité...

Agir « Pour une alternative écologiste et citoyenne » à La Chapelle sur Erdre
pourunealternativeecologiste@gmail.com
http://pourunealternativeecologisteetcitoyenne.fr/blog/

La Chapelle en action

Finances communales 2019 : un budget préélectoral à l'étude !

Depuis plusieurs années, nous, les élus du groupe La Chapelle En Action, avons inventé le concept « d'abstention d'encouragement » lors du vote du budget pour saluer certains efforts financiers de la majorité sans pour autant partager son programme politique. Pourquoi avons-nous rejeté le budget 2019 ?

1/ comme nous le redoutions, ce budget montre les limites de la contraction des enveloppes de fonctionnement des services. En effet, cela provoque aujourd'hui des difficultés chez les agents à qui on demande de faire toujours plus avec moins. Cette rigueur a atteint ses limites avec une population qui augmente. Si l'on veut contenir les dépenses de fonctionnement et ne pas alourdir la fiscalité, une réorganisation plus générale doit être envisagée. A ce jour, rien ne semble prévu par la majorité.

2/ Nous constatons que notre épargne, et donc notre autofinancement, diminue pour la deuxième année, c'est un point de préoccupation pour l'avenir.

3/ Ce budget a la particularité de présenter une « collection d'études » dont le montant est hallucinant : 237 000€ minimum. Nous ne remettons pas en cause l'intérêt de certains projets mais nous sommes scandalisés d'en voir fleurir autant à un an des élections municipales. Aussi, avec une certaine malice, nous avons proposé d'envisager une étude de plus pour étudier la pertinence de toutes ces études !

4/ En Novembre, conformément à la règle, la majorité a présenté un rapport d'orientation budgétaire. Nous pouvions y trouver la trame d'une programmation pluriannuelle des investissements où figurait la ligne suivante : « programme équipement de quartier Perrières » sans plus de précisions. Avant le vote du budget, le maire a annoncé publiquement la réalisation d'un équipement polyvalent aux Perrières. Ce projet, qui va engager l'avenir financier de la commune, a certainement de l'intérêt mais il aurait dû être présenté plus précisément dans le rapport d'orientation budgétaire et aussi en commission municipale d'Aménagement. Voilà comment la majorité municipale travaille sur les projets importants qu'elle sort de son chapeau à un peu plus d'un an des prochaines échéances municipales. Comment parler aux chapelains de démocratie participative lorsque l'on ne présente pas des projets majeurs à tous les conseillers municipaux ?

5/ Enfin, nous constatons que pour la deuxième année, les dotations de Nantes-Métropole sont en baisse. En fonctionnement et en investissement, on peut estimer que notre commune va recevoir de la Métropole environ 4,6 millions € en 2019. Ce n'est pas rien mais il faut se souvenir que les chapelains et les entreprises chapelaines versent sous forme d'impôts à cette même métropole 10,7 millions € par an. Evidemment nous profitons de certains services métropolitains comme les transports par exemple, mais on ne peut pas accepter que les dotations qui retournent vers notre commune ne connaissent pas le même dynamisme au regard des besoins des habitants que les recettes fiscales métropolitaines. Pour être concret, la Métropole a dépensé 40€ par habitant en 2018 pour l'entretien des voiries chapelaines alors qu'à Treillières, la commune y a consacré 114€ par habitant. Certes, on ne peut pas réduire l'action municipale à l'état de la voirie mais il y a un problème dans les crédits apportés par la Métropole dans l'amélioration de la vie quotidienne des Chapelaines et des Chapelains.

Aussi, pour toutes ces raisons, nous avons refusé de valider un budget qui, à nos yeux, n'améliore pas le cadre de vie des chapelains, mais semble plutôt amorcer une série de promesses et de projets qui sentent le parfum du printemps électoral 2020 !

Les Élu(e)s de La Chapelle En Action
06.60.86.77.52 - cde@lachapelleenaction.fr
www.lachapelleenaction.fr

talent

Une carrière comblée, un départ en retraite serein

Rencontre avec Jean-Luc Annaix, auteur, metteur en scène, pédagogue et directeur de la compagnie nantaise le Théâtre Nuit qui a cessé son activité en 2018.



aussi énormément. Ma fierté est d'avoir mené cette carrière alors que rien ne m'y prédisposait – mon père était cheminot à la gare de Chantenay - et entreprendre une carrière d'artiste paraissait inimaginable. Nos garçons, eux, ont aussi pris un chemin différent du mien et travaillent dans le journalisme et l'informatique ».

Voyager, écrire, s'engager...

Ce Chapelain âgé de 66 ans a tiré sa révérence en 2018 avec une dernière œuvre *Batignolles-StJo*, fresque théâtrale dédiée à la mémoire du quartier des Batignolles de Nantes où se trouvaient les bureaux de la compagnie. S'il a mis fin à ses activités professionnelles, ce passionné d'écriture n'exclut pas de reprendre sa plume pour imaginer de nouvelles pièces tout en avouant avoir une envie viscérale de remonter sur scène pour jouer ou chanter. Pendant toute sa carrière, les participations aux festivals d'été, notamment à celui d'Avignon, ont laissé peu de place aux congés. Alors, en retraite, il compte bien voyager, prendre du temps avec sa famille et s'engager dans le milieu associatif.

Chanter le théâtre, enchanter le théâtre, telle a été la mission du Théâtre Nuit, avec l'objectif affiché de s'adresser à tous les publics.

<http://theatrenuit.eu>

Une grande page s'est tournée, une page remplie de 37 années de créations, de tournées à travers le monde, de rencontres et d'amitiés. Jean-Luc Annaix a fondé le Théâtre Nuit en 1981. Passionné de théâtre chanté, il a conçu et mis en scène plus de 25 comédies musicales ou pièces de théâtre chanté au sein de cette troupe administrée par Christine Souchaire, par ailleurs son épouse. « *J'ai aimé toutes mes créations et deux plus particulièrement : Descente au Paradis créée en 1991 qui a été un tournant dans la vie de la compagnie et puis Battement de cœur (par duo de cordes), comédie musicale vue par plus de 50 000 spectateurs et avec laquelle nous avons tourné pendant 13 ans* ». Cette dernière

est une vision très personnelle du théâtre chanté et ne répond pas aux codes traditionnels du genre, son succès lui confère encore plus de valeur.

L'altruiste Théâtre Nuit

Depuis ses débuts, le Théâtre Nuit s'est entouré d'un noyau fidèle d'artistes interprètes. Jean-Luc Annaix, de nature enthousiaste et bienveillante, a emmené ses acteurs et ses musiciens sur scène et à travers le monde, dans un état d'esprit serein et très amical. Aujourd'hui, l'activité s'arrête, place aux jeunes. « *Je voudrais leur dire que ce métier nécessite beaucoup d'efforts (l'artiste doit continuellement se renouveler) mais qu'en retour on reçoit*

Noël Pour Tous

Une nouvelle vie pour les jouets

L'association Noël Pour Tous, créée il y a 30 ans, donne une seconde vie aux jouets tout en faisant plaisir aux enfants les plus démunis.

L'aventure Noël Pour Tous a démarré en 1985, lorsque deux mamans chapelaines ont décidé de donner une seconde vie aux jouets de leurs enfants. Leur initiative s'est répétée quatre années de suite et face au succès rencontré, l'association Noël Pour Tous a été officiellement créée en 1989. Depuis, les visages ont changé, les bénévoles sont de plus en plus nombreux, mais une chose reste fidèle à l'idée première : donner une seconde vie aux jouets, et faire plaisir aux enfants.



L'association fête ses 30 ans en fin d'année, entourée de ses bénévoles et de ses partenaires.

Une organisation sans faille



Marie-Annick Laugraud

Tous les ans, à la mi-novembre, l'association organise une collecte de jouets. Les deux semaines suivantes sont consacrées à la préparation des paquets. « *Nous trions, nettoyons et remettons à neuf les milliers de jeux et jouets récupérés*, confie Marie-Annick Laugraud, Présidente de l'association. *Les poupées sont habillées, les vélos, jeux électroniques ou en bois réparés, les landaus refaits à neuf par nos couturières. Les bénévoles sont très investis et travaillent dur pour faire plaisir à plus de 2500 enfants. Tout ça ne pourrait pas exister sans eux* ». À l'issue de ces deux

semaines intenses pour les bénévoles, les jeux sont redistribués en priorité aux enfants chapelains par le biais du Pôle Solidarités-CCAS et ensuite à différentes associations : Saint-Vincent-de-Paul, Secours Populaire, Secours Catholique, Diaconat Protestant, associations de demandeurs d'asile, associations de migrants... Certains jouets sont également envoyés jusqu'en Afrique par le biais des associations chapelaines Actions Humanitaires et Appel Détresse.

Renseignements : 06 08 76 56 81

permanences

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice sera présent les 4 et 25 février et 4 et 18 mars, de 14h30 à 17h, sans rendez-vous, à l'Hôtel de Ville.

DÉFENSEUR DES DROITS

Le délégué du Défenseur des Droits tient une permanence le jeudi, à la Mano, 3 rue Eugène-Thomas, à Nantes. Tel. 02 40 41 61 80 daniel.chelet@defenseurdesdroits.fr

PERMANENCES DES ADJOINTS AU MAIRE

La permanence des Adjointes au Maire aura lieu les 23 février et 23 mars, de 11h à 12h30.

PERMANENCES DE L'OPPOSITION

Les permanences de l'opposition se déroulent dans le local des permanences au 11 rue François Clouet :
- La Chapelle en action : le 2 mars, de 11h à 12h30
- Pour une alternative écologiste et citoyenne : le 16 février et le 16 mars, de 10h à 12h.

PRATIQUE

MARCHÉS

Marché dans le centre-ville de La Chapelle-sur-Erdre, place de l'église : les vendredi et dimanche matins, de 8h à 13h.

mairie

HEURES D'OUVERTURES DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux sont ouverts au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi, de 9h à 12h, pour les permanences État-Civil. L'État-Civil est fermé le mardi de 14h à 16h. La Direction de l'Animation est fermée le jeudi de 14h à 16h. Le Pôle Solidarités-CCAS est fermé le mardi de 8h30 à 11h. Le service Aménagement et Urbanisme est fermé le mardi après-midi.

recherche

La Chapelle-sur-Erdre a des ambassadeurs de talent

En décembre dernier, 38 scientifiques, enseignants et chercheurs nantais ont été récompensés par Nantes Métropole et La Cité des Congrès pour avoir organisé des événements et ainsi participé au rayonnement du territoire. Parmi eux, quatre Chapelains ont été mis à l'honneur. Ils nous racontent leur parcours, et les plaisirs de la vie chapelaine...

Depuis 2006, La Cité des Congrès de Nantes a noué des partenariats avec les structures d'excellence du territoire (université, écoles, pôle d'excellence) avec pour objectif de valoriser les expertises locales et la destination Nantes à travers l'organisation d'événements. Dans ce cadre, une soirée honorifique a réuni les 38 « Ambassadeurs » locaux organisateurs de congrès. « Chaque année une vingtaine de congrès contribue au rayonnement international et à l'attractivité de la métropole nantaise, souligne Fabrice Rousel, Maire et 1^{er} Vice-Président de Nantes Métropole. Au-delà de la notoriété, ces événements induisent des retombées économiques pour notre territoire. C'est une fierté supplémentaire de savoir que quatre d'entre eux sont Chapelains ».



1 Thierry Brousse

« Je suis Professeur en Science des matériaux à l'Université de Nantes. Plus spécifiquement, mes activités de recherche sont centrées sur les nouveaux matériaux pour les dispositifs de stockage de l'énergie : batteries et supercondensateurs (systèmes que l'on trouve dans certains Start & Stop de véhicules automobiles). Je participe à 3 ou 4 congrès internationaux chaque année, partout dans le monde. En 2019, j'organise le 6^e congrès international sur les supercondensateurs, qui aura lieu du 6 au 10 mai, à La Cité des Congrès. Nous attendons environ 200 participants, en provenance d'une trentaine de pays différents. Dans ce cadre, le dispositif des Ambassadeurs permet de bénéficier d'un réseau et de l'accompagnement de La Cité des Congrès. Je vis à La Chapelle-sur-Erdre depuis 2001. La Ville avait pour nous tous les atouts : transports en

commun, proximité des écoles et collèges, mélange agréable entre campagne et bourg, qui donne une impression de dynamisme et de quiétude. Les bords de l'Erdre sont une source inépuisable de balades aux paysages changeants. J'aime également flâner dans le centre-ville qui est facilement accessible à pied et très agréable avec ses espaces verts. Nous nous rendons régulièrement sur les équipements sportifs de Mazaire ou du Buisson de la Grolle, notamment pour les activités des enfants. Nous profitons des nombreux spectacles de l'espace culturel Capellia, que ce soit dans le cadre de ses saisons culturelles, mais surtout toutes les fois où les enfants ont eu la chance de bénéficier d'une aussi belle salle de spectacle avec les rencontres chorales des écoles primaires, les galas de Kdanse Plus, les spectacles du collège Beauregard et de l'atelier Théâtre de la Ville ».

2 Anne Beauval

« Je suis actuellement directrice déléguée d'IMT Atlantique (issue de la fusion de l'école des Mines et de Télécom Bretagne, donc implantée sur Brest, Nantes et Rennes). C'est une grande école d'ingénieurs généralistes, reconnue internationalement. Elle a pour ambition de conjuguer le numérique, l'énergie et l'environnement pour transformer la société et l'industrie par la formation, la recherche et l'innovation. Au titre de mon poste de directrice déléguée d'IMT Atlantique, je n'ai pas organisé personnellement de manifestation mais j'ai soutenu les enseignants-chercheurs pour l'organisation de plusieurs congrès internationaux dans différents domaines, le plus souvent avec l'appui de La Cité des Congrès : en recherche opérationnelle pour les transports, dans le domaine du génie des procédés pour l'environnement, à l'interaction entre industrie chimique

et environnement... Le dispositif des Ambassadeurs est très intéressant pour renforcer l'attractivité d'un territoire et mettre en réseau les dynamiques. Je réside à La Chapelle-sur-Erdre, en plein centre-ville, depuis 2012. La proximité avec la Chantrierie où est implantée IMT Atlantique a renforcé notre choix. Le seul regret c'est de ne pas avoir la possibilité de traverser l'Erdre pour rejoindre la Chantrierie à vélo ! J'apprécie tout particulièrement les bords du Gesvres et de l'Erdre, propices à de très belles balades. L'arrivée du tram-train a été un réel atout pour accéder au centre-ville de Nantes en 20 minutes. Je l'utilise chaque fois que je le peux, à titre personnel ou professionnel. Nous profitons des équipements publics de la Ville surtout grâce à nos enfants : bibliothèque, salles de sport et l'espace culturel Capellia ».

3 Dalila Tamzalit

« Je suis Maître de Conférences en informatique à l'Université de Nantes. Après un diplôme d'ingénieur informatique obtenu à Alger, j'ai fait mon DEA à l'Institut Polytechnique de Grenoble et ma thèse à l'École des Mines d'Alès et soutenue à Nantes. Je suis spécialisée dans les problématiques d'évolution d'architectures logicielles et je suis chargée de mission d'un des thèmes transverses du Laboratoire des Sciences du Numérique de Nantes (LS2N) : "Entreprise du Futur". Ce thème s'adresse de manière pluri-disciplinaire aux défis sociétaux, dont le numérique est au cœur - pour l'entreprise, l'industrie, la ville, l'hôpital... - du futur. En mai 2018, j'ai organisé conjointement la 36^e édition d'INFORSID (la conférence francophone de référence des Systèmes d'Information) et la 12^e conférence internationale IEEE RCIS (Research Challenges in Information Science). Ces deux conférences ont attiré en tout près de 200 participants d'une trentaine de nationalités. J'ai beaucoup apprécié le programme des Ambassadeurs. Les différents dispositifs mis en place tout au long du processus d'organisation sont sans faille. Nous vivons à La Chapelle-sur-Erdre depuis 2012, où nous avons fait construire dans le quartier de Mouline. Nous apprécions tout particulièrement les bords de l'Erdre pour les balades à vélo, en kayak... Nos enfants scolarisés à l'école publique profitent aussi de la bibliothèque et des cours de musique de l'AMEG ».

4 Philipp Hess

« Je suis originaire de Saarbrücken en Allemagne. Je travaille en tant que chercheur à l'Ifremer (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer), spécialisé dans l'étude des toxines de micro-algues marines. Ces organismes microscopiques contribuent notamment à la production de la moitié de l'oxygène sur terre. Malheureusement, certaines produisent des toxines affectant les consommateurs de fruits de mer ou encore directement les animaux marins. Je participe à l'évaluation de ces risques au niveau national et international. Depuis 2009, je suis avec intérêt cette initiative de La Cité des Congrès de Nantes. En 2016, j'ai participé à l'organisation d'un colloque international interdisciplinaire sur les risques associés au milieu marin : OCEANEXT, réunissant 200 participants. En 2018, j'ai été le porteur d'un congrès international, International Conference on Harmful Algae, réunissant 750 participants. Avec mon épouse, nous habitons à La Chapelle-sur-Erdre depuis 2008. La ville nous a plu tout de suite grâce à ses nombreux espaces verts, son caractère de village charmant et ses nombreux atouts (situation géographique par rapport à Nantes, transports). Nous apprécions les bords du Gesvres et de l'Erdre, tout comme notre chien, qui affectionne tout particulièrement ses endroits pour ses promenades. Nous sommes abonnés à la Bibliothèque Municipale Nelson Mandela et avons par le passé pratiqué tous deux le tennis et la gymnastique dans des associations chapelaines ».



Kristel © Youri Lenquette



Isla / DR

JAM

Kristel + Isla : un plateau féminin pop

Le Jam associe deux talentueuses artistes pour un concert ultra féminin. Kristel est bassiste et leader d'un trio malgache prometteur. En tournée européenne avec l'album Irony, sa pop rock viendra côtoyer celle, plus folk, de la jeune nantaise d'adoption Isla, le 9 mars.

Kristel a découvert le génie de la basse à 8 ans. À 23 ans, elle vient de monter son groupe en s'associant à son frère – Benkheli à la guitare – et à son mari – Sylvano à la batterie. Dans la lignée des Dizzy Brains, armé d'une pop spontanée et d'un rock énergique, ce trio assure la relève de la scène indé de Tana, la plus grande ville de Madagascar. Révélé au MaMA festival, puis aux Bars en Trans, Kristel est actuellement en tournée européenne pour son album Irony, sorti en 2018. Avec fougue et démenche, Kristel

raconte, dans sa langue natale, la difficile vie à Madagascar et la rage des jeunes malgasy face à une société corrompue.

Isla, la nantaise

Après deux années seule sur scène, la jeune auteure, compositrice et interprète Julia Charrier ou Isla de son nom d'artiste, met de côté sa guitare et son ukulélé et s'entoure de deux complices pour son nouveau projet - "Les yeux noirs" - où elle explore son intériorité. Cette artiste tire ses multiples influences de la culture anglo-

saxonne (Bjork, Portishead, Radiohead) et d'artistes français (Bashung, Mathieu Boogaerts, Alain Souchon). Elle navigue entre soul, pop et blues, atmosphères acoustiques et arrangements électroniques. Pour autant, elle n'oublie pas de surprendre dans l'intimité d'une prière chantée seule portée par la mélodie de sa sansula.

*Au Jam, avenue Beauregard
www.lejam.fr
6 euros – Réservations
au 02 51 81 87 23
Samedi 9 mars 2019 à 20h30*



Au Jam en février et mars

> Ateliers autour de la culture hip-hop

Du 18 au 21 février

> La Boum par les Boumboxers

En partenariat avec le festival Hip OpSession. À partir de 5 ans

Samedi 23 février à 17h30, gratuit

Sur réservation au 02 51 81 87 23

> Isla + Kristel

Samedi 9 mars à 20h30

Lire ci-contre

> Tremplin Métrophonik

Samedi 30 mars à 20h30, gratuit

> Scène ouverte

Samedi 6 avril à 20h30, gratuit

Deux contes à la Bibliothèque Municipale Nelson Mandela

VENDREDI 15 MARS

À 11 heures, pour les tout-petits (30min)

Comptines pour doigts et menottes

À 17 heures, pour les plus grands, à partir de 4 ans (35 min)

Jeu, voix des couleurs

Entrée libre sur réservation au 02 40 77 89 91, à partir du 15 février

espace culturel Capellia

Participez à un atelier de danse hip-hop dès 12 ans

Dans le cadre du festival Hip OpSession et de la programmation du spectacle #Hashtag 2,0, l'espace culturel Capellia propose un atelier de découverte de la pratique hip-hop puisant dans les trois formes de danse originales - le pop, le lock et le breakdance -.

En atelier, les stagiaires danseurs découvriront ces trois styles puis des mouvements appelés « Foundation » avant une mise en pratique avec des passages en situation de cercle, élément invariable de la culture hip-hop.

Dans un deuxième temps, un travail sera proposé autour du thème d'#Hashtag 2.0 (programmé le 1^{er} mars à l'espace culturel Capellia) avec des

séries d'improvisation et de mises en situation.

Cet atelier sera mené par Brice Bernier, formé de 1997 à 2002 à HB2, l'école de danse nantaise de Yasmin Rahmani et membre fondateur du Collectif KLP. Chorégraphe et interprète impliqué, depuis plus de quinze ans, Brice dispense des cours de danse.

Samedi 2 mars 2019, de 10h à 13h, à l'espace culturel Capellia. Ouvert à tous, à partir de 12 ans. 8 euros (En tant que participant au stage vous serez invité à assister à #Hashtag 2.0). Réservation indispensable auprès de la billetterie de l'espace culturel Capellia ou au 02 40 72 97 58.

Réouverture de la Bibliothèque Municipale Nelson Mandela après travaux

La Bibliothèque Municipale Nelson Mandela était fermée pour travaux. Les espaces de travail réservés au personnel communal ont été redistribués et mis en conformité - Depuis le 2 février 2019, les Chapelains peuvent réinvestir le lieu.

Le réaménagement a permis de renouveler certains éléments du mobilier du secteur jeunesse. Le montant global des travaux représente 67 000 euros dont 10 500 euros de mobilier de bureau et 17 000 euros de mobilier de bibliothèque.

La Bibliothèque Municipale propose pour la réouverture une animation gratuite avec la Restauthèque pour découvrir ce nouvel aménagement.

Trois comédiens circuleront dans les espaces fraîchement rénovés, plateaux en main comme des garçons de café, pour servir de petits vers ; extraits poétiques de différents millésimes servis dans des verres à pieds, des cocktails ; délicieux mélanges littéraires à reconnaître mais aussi des mises en bouches ; mots rares à laisser fondre sous la dent...

Tous les plaisirs de la langue à déguster sur le pouce... et dans la bonne humeur.

Samedi 16 février de 10h30 à 17h. Tout public à partir de 7 ans. Entrée libre.



Prêts et Nouveaux horaires

Les prêts sont désormais illimités et les horaires adaptés à la fréquentation pour satisfaire les lecteurs.

Période scolaire

Mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30, mercredi 10h à 12h et de 15h30 à 18h30 et samedi 10h à 12h et de 14h à 17h

Période estivale : du 6 juillet au 6 septembre 2019

Mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, samedi de 10h à 13h.

Bibliothèque Municipale Nelson Mandela, place Dominique Savelli, 44240 La Chapelle-sur-Erdre, 02 40 77 89 91

AGENDA

DU 7 FÉVRIER AU 4 AVRIL 2019



La Boum @ Titouan Mass1

Jeudi 7 février
CONFÉRENCE

"Apprivoiser les écrans et grandir", animée par Marie-Noëlle Clément. Lire page 6.
20h30, espace culturel Capellia.
Rens. 02 51 81 87 67

Vendredi 8 février
OTIS

Soul Kays et le chœur Gospel Rhapsody
Musique soul
20h30, espace culturel Capellia
10/5 euros, www.capellia.fr

Du 11 au 22 février
EXPO AU PIJ

Lire pages 6 et 7.

Samedi 16 février
LA RESTAUTEQUE

Compagnie Casus Délire
De 10h30 à 17h, Bibliothèque Municipale Nelson Mandela. Lire page 29
Entrée libre, 02 40 77 89 91

Du 18 au 22 février
ATELIERS AUTOUR DE LA CULTURE HIP-HOP

Le Jam
Gratuit sur inscriptions au 02 51 81 87 23

Vendredi 22 février
EN ATTENDANT L'ÉTÉ !

Avec la Maison Pour Tous
De 14h30 à 20h, salle Balavoine
Concerts, grands jeux, infos vacances et goûter du monde. Entrée libre
Retrouvez toute la programmation de la Maison Pour Tous sur www.mptlachapelle.com
Rens. 02 40 93 68 19

Samedi 23 février
LA BOUM PAR LES BOUMBOXERS

17h30, Le Jam. À partir de 5 ans. Entrée libre sur réservation au 02 51 81 87 23

Mardi 26 février
CAFÉ-PARENTHÈSE

Le Café-Parenthèse fête ses 5 ans. Lire page 11.
De 14h30 à 17h, à la Cabane à Jeux.

Mercredi 27 février
ATELIERS CV AU PIJ

Deux ateliers dédiés à la rédaction de CV. Lire page 7. Sur inscription.
02 51 81 87 25 ou pjij@lachapellesurerdre.fr

Jeudi 28 février
COLLECTE DE SANG

De 16h à 19h30, salle Jean Jaurès
dondusang44240@orange.fr
www.dondusang.net

Vendredi 1^{er} mars
#HASHTAG 2.0

Pokemon Crew
Danse hip-hop. À partir de 6 ans
20h30, espace culturel Capellia
15/9 euros, www.capellia.fr

Samedi 2 mars
OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

De 13h30 à 17h, au P.I.J. Lire page 7.

Lundi 4 mars
CONSEIL MUNICIPAL

À 19h, espace culturel Capellia.

Jeudi 7 mars
LES RENCONTRES DE L'EMPLOI

Simulations d'entretien, conférences, rencontres avec les entreprises qui recrutent.

De 13h30 à 17h, espace culturel Capellia.
Lire page 10.

Samedi 9 mars
ISLA + KRISTEL

À 20h30, au Jam. 6 euros. Lire page 28.
Réservations au 02 51 81 87 23

Mercredi 13 mars
POUCETTE

Cie Digital Samovar. Conte, arts visuels
À partir de 4 ans. Lire ci-contre
15h30, espace culturel Capellia
5 euros, www.capellia.fr

Vendredi 15 mars
CONTES

11h pour les tout-petits
17h pour les 4 ans et +
à la Bibliothèque Municipale Nelson Mandela
Lire p. 29
Entrée libre sur réservation au 02 40 77 89 91

Mardi 19 mars
GRAND DÉBAT MÉTROPOLITAIN

Donnez votre avis sur ce que pourrait être un quartier adapté aux seniors. Lire page 13.
De 14h à 16h, à la salle Saint Michel.
Sur inscription 02 51 81 87 87

CAFÉ-PARENTHÈSE

Où chercher de l'aide ? Qui fait quoi ?
Lire page 11. De 14h30 à 17h, à la Cabane à Jeux.

CINÉ-CLUB : BATTLE OF THE SEXES + DÉBAT

Comédie (2h02). Débat animé par Mélissa Plaza. Lire page 6. 19h, espace culturel Capellia. 3 / 1,5 euros

Jeudi 21 mars
RÉUNION D'INFORMATION

Sur la maladie de Parkinson. 14h30, à la Cabane à Jeux.
Rens. 02 51 81 87 20

RECENSEMENT

La collecte se terminera le samedi 23 février 2019. Cette campagne 2019 est effectuée par quatre agents recenseurs : Frédérique Rivet, Fabienne Nabat, Katia Caillet, Kevin Delorme. Cette année, après leur passage, les Chapelains auront la possibilité de retourner le questionnaire par internet.

Vendredi 22 mars
SOMOS

Cie El Nucleo
Cirque acrobatique
À partir de 8 ans
20h30, espace culturel Capellia
10/5 euros, www.capellia.fr

Mardi 29 mars
CAFÉ-PARENTHÈSE

Atelier alimentation et bien vieillir. Lire page 11.
De 14h30 à 17h, à la Cabane à Jeux.

Vendredi 29 mars
SAISONS : D'UN RIVAGE À L'AUTRE

Vivaldi - Piazzolla
Musique classique
20h30, espace culturel Capellia
20/12 euros, www.capellia.fr

Samedi 30 mars

TREMLIN MÉTROPHONIK
20h30, Le Jam. Entrée libre, www.lejam.fr

Jeudi 4 avril

2020#1#CVOUSQUILEDITES
Théâtre de l'ultime
Théâtre
À partir de 12 ans
20h30, espace culturel Capellia
15/9 euros, www.capellia.fr



AGENDA DE L'OMCRI

Vendredi 8 et samedi 9 mars à 20h30, dimanche 10 mars à 15h

SOIRÉES THÉÂTRALES

Compagnie Les Débarqués
Espace culturel Capellia
Comédie de boulevard
5/10 € (une boisson comprise)
Jean-Louis Monnier – 06 75 61 53 39
theatre.debarques@free.fr

Vendredi 15 et samedi 16 mars à 20h30, dimanche 17 mars à 14h30

SPECTACLE DE THÉÂTRE

Compagnie Jean Le Gallo
Espace culturel Capellia
Pièce comique. Avec « Les Gallopins » en 1^{ère} partie les samedi et dimanche
10 / 5 € (- de 10 ans)
Gaëtan Ardouin – 06 85 33 04 40
compagniejeanlegallo@free.fr

Samedi 23 mars à 15h30 et 17h30

FÊTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

AMEG
espace culturel Capellia
Parcours musical avec quatre concerts répartis sur trois lieux
Entrée libre
Benoît Tessé - 07 81 97 44 88
dir.ameg@orange.fr

Mardi 26 mars de 12h à 19h30

REPAS DANSANT

Club Amitié Loisirs
espace culturel Capellia
Fête avec les membres du Club, âgés de 80 et 90 ans en 2019.
Linette Melix – 02 40 29 70 00
linettemelix@yahoo.fr

Mercredi 27 mars de 11h à 19h

BALADE ARTISTIQUE

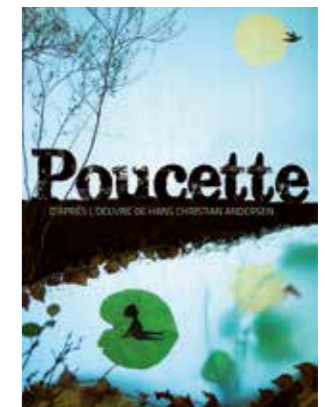
Chapôl'artist
Circuit des ateliers d'artistes chapelains : présentation des œuvres
Entrée libre
Brigitte Lambourg – 02 40 77 89 84
brigitte.lambourg@orange.fr

Samedi 6 avril à 20h30

CONCERT DE CHANT CHORAL

Chorale Accord
espace culturel Capellia, Billetterie sur place
Liliane Kassous – 06 82 45 82 56
lkassous@orange.fr
Bernard Quemener – 06 83 35 98 65
bkemener@gmail.com

Conte pour enfant à partir de 4 ans



La Cie Digital Samovar revisite le conte Poucette d'Hans Christian Andersen.

Humaine, mais née d'une fleur, Poucette est une minuscule petite fille entraînée dans des aventures hautes en couleurs. Plus petite qu'un pouce, elle quitte son petit monde familial et confortable, pour survivre dans les mondes du dessus et du dessous, sous la terre et dans les airs. D'un esprit joueur et courageux, elle traverse des épreuves inattendues avant de voler de ses propres ailes et de trouver le chemin de la liberté !

Une adaptation entre film d'animation et théâtre pleine de poésie.

Mercredi 13 mars à 15h30, à l'espace culturel Capellia. 5 euros.
Réservation en ligne sur www.capellia.fr ou au 02 40 72 97 58

WEST'ERDRE 2019

UN FESTIVAL FAMILIAL, CONVIVIAL ET GRATUIT !

Fortes des retours enthousiastes des festivaliers de l'édition 2018, l'Amicale Laïque de Gesvrière lance la deuxième édition de son festival des arts amateurs.

West'Erdre aura lieu le samedi 18 mai 2019, dès 15h, sur l'esplanade du Château de l'Hopitalau.

Avec la volonté de programmer des artistes locaux et de diversifier les disciplines culturelles, l'association prépare une édition pleine de surprises et de nouveautés.

Renseignements :
westerdre.contact@gmail.com - <https://www.facebook.com/westerdre/>
www.westerdre.com

SERVICES À LA PERSONNE

PROPRETÉ



INTÉRIM

les Rencontres de l'emploi

Valoriser vos compétences auprès d'entreprises qui recrutent

Offres d'emploi
Simulations d'entretiens
Conférence

2019



RELATION CLIENT À DISTANCE



MULTI-SECTEURS



TRANSPORT LOGISTIQUE

Renseignements

• **Maison de l'emploi site Nantes Nord**

02 40 59 98 43

www.maisondelemploi.org

• **Pôle emploi Nantes Nord**

www.pole-emploi.fr

Pays de la Loire, rubrique "Agenda"

www.lachapellesurerdre.fr

Jeudi 7 mars

de 13h30 à 17h

Espace culturel Capellia

La Chapelle-sur-Erdre

